BOUMERDÈS

Deux acolytes de Droukdel abattus à Cap Djenet

page 5

DES DIPLOMATES EN SOULIGNENT

L'Amérique du Nord se tourne vers l'Algérie

page 5

MIDI Libre

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1532 | Mercredi 28 mars 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ETB-TCE ET PROMOTION YAHIAOUI G

LETTRE OUVERTE À MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

PUBLICITÉ - 174/12

Page 18

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 10 MAI

SCRUTIN À GROS ENJEUX

page 3

MEKLA (TIZI-OUZOU)

Un cadavre découvert sur le CW 150

page 9

COMMISSION NATIONALE DE SURVEILLANCE DU SCRUTIN

Nouveau gel des activités

page 3

SETTARA (JIJEL)

36 blessés dans un accident d'autobus

page 24

Repères %

7.200
personnes ont bénéficié à Ghardaïa de l'augmentation de l'Indemnité d'activité d'intérêt général (IAIG) indique le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille.

4.066
personnes ont été tuées sur les routes marocaines en 2011, en hausse de 11,61 % par rapport à l'année précédente, a-t-on annoncé de source officielle.

1.400
écoliers par jour assistent aux spectacles du "Printemps théâtral" qui se tiennent depuis le 16 mars au Théâtre régional de Batna (TRB).

L'été se prépare

Les représentants de cinq wilayas côtières de l'est du pays participeront, aujourd'hui à Jijel, à une rencontre régionale consacrée à la préparation de la prochaine saison estivale, a-t-on indiqué lundi à la direction de wilaya du tourisme et de l'artisanat.
Cette rencontre à laquelle assisteront les directeurs en charge du secteur du tourisme dans les wilayas de Jijel, de Skikda, de Béjaïa, d'Annaba et d'El Tarf, ainsi que les présidents des assemblées populaires communales des localités littorales, les Offices locaux du tourisme (OLT), des représentants d'agences de voyages, de la Fédération nationale de l'hôtellerie et de l'Office national du Tourisme (ONT), sera présidée par Mohamed Bachir Kechroud, directeur général du tourisme au ministère du tourisme et de l'artisanat, a indiqué la même source.
Les grandes actions à entreprendre dans le cadre de la prochaine saison estivale, dont l'ouverture est prévue en juin, seront à l'ordre du jour de ce regroupement régional prévu à la salle des conférences de la cité administrative de la wilaya, selon la même source qui a indiqué que les expériences des précédentes saisons estivales seront également passées en revue.

Un espace culturel américain à Alger

L'espace culturel américain d'Alger, aménagé au sein de l'école privée de l'enseignement d'anglais, ALC (Centre algérien de langue) ,a été inauguré lundi par la sous-secrétaire d'Etat américaine à la diplomatie, chargée des Affaires publiques, Stephens Kathleen. L'inauguration a eu lieu en présence du directeur d'ALC, Hassane Chaïb et de l'ambassadeur américain à Alger, Henry S. Ensher. "Cet espace, accessible au public, et qui dispose d'une bibliothèque et d'une salle Internet, a été réalisé en partenariat avec l'ambassade des Etats-Unis à Alger...", a indiqué M. Chaïb. L'ALC, ouverte en 1995, occupe les anciens locaux du centre culturel américain, fermé en 1994, a-t-il ajouté. Sur le choix de cette école pour abriter l'espace culturel américain d'Alger, M. Chaïb a précisé que cela répondait à "des soucis des responsables de l'ambassade américaine de ne pas encombrer leurs locaux".

"Nous voulons un partenariat dans l'enseignement de l'anglais. Il y a beaucoup d'Algériens qui veulent apprendre cette langue", a de son côté déclaré . Henry S. Ensher. L'ambassade américaine compte ouvrir d'autres espaces culturels "à travers des programmes de partenariat avec des écoles privées d'enseignement des langues", a-t-il ajouté.

Un sarcophage romain de grande valeur saisi aux Ports francs de Genève

Lors d'un contrôle, l'administration fédérale des douanes est tombée sur un objet qui pourrait avoir été acquis de manière illicite.
L'administration a découvert aux Ports francs de Genève un sarcophage romain d'une grande valeur archéologique.
"Nous sommes tombés sur cette pièce superbe" lors d'un contrôle, a déclaré Jean-Marc Renaud, de l'Administration fédérale des douanes, lors du Journal télévisé de 19h30 de la RTS diffusé dimanche. Selon la chaîne de télévision, il s'agit d'un tombeau de marbre datant du IIème siècle après Jésus-Christ qui pourrait provenir de fouilles illicites sur le site archéologique romain de Perge, en Turquie.
Jean-Marc Renaud évoque des "soupçons concernant une provenance illicite". Sa présence aux Ports francs suscite des questions, renchérit l'archéologue Jean-Robert Gisler, également interrogé par la télévision.
Selon la RTS, le parquet de Genève a ouvert une enquête l'été dernier. Une galerie genevoise dit ne pas être visée par cette procédure pénale, car les objets ont été saisis dans les locaux d'une autre société, qui lui sert d'entreposeur.

Dixit

Bouabdallah Ghlamallah :

"Notre département fera de l'année en cours, coïncidant avec le cinquantième anniversaire du recouvrement de l'indépendance nationale, celle de la politique des Waqfs.
Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la politique du secteur visant à préserver les lieux de culte et à trouver les sources de financement pour leur entretien."

Une mémoire indéfectible !

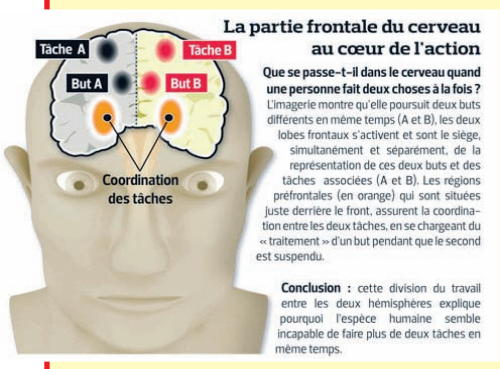

Le cerveau humain est capable de choses extraordinaires, si bien que beaucoup de spécialistes s'accordent à dire que nous utilisons une infime partie de nos capacités intellectuelles. Afin de promouvoir les aptitudes du cerveau humain, un ancien directeur de la compagnie d'informatique IBM a créé un concours il y a 15 ans de cela, afin de montrer ce que l'homme est capable de faire avec son cerveau.
Cette année, le concours se déroulait à New York et comme l'an dernier, Nelson Dellis, originaire de Miami, a remporté l'édition 2012. Il a réussi l'incroyable exploit de retenir quelque 330 chiffres donné au hasard en l'espace de 5 minutes. L'homme âgé de 28 ans a donc battu son propre record de l'an dernier, où il avait retenu 248 chiffres en cinq minutes rapporte Cyber Presse.
En tout, 50 personnes ont prouvé à chacun la puissance de la mémoire. Parmi les épreuves, les candidats devaient mémoriser 99 noms et visages, ou encore se souvenir d'un poème de 50 vers ou bien retenir 200 mots sélectionnés au hasard ! Dans le championnat des écoles, c'est celle de Hershey en Pennysylavnnie qui a remporté la palme devant d'autres établissements dont l'université de Pennysylvanie.

La duperie de trop

Une vidéo incroyable a créé l'effervescence sur la Toile la semaine dernière. On y voyait un homme en train de voler grâce à des ailes géantes qu'il a dit avoir lui-même confectionné. Le projet fait penser à celui du célèbre Léonard de Vinci qui était convaincu que l'homme volerait un jour. Ce dernier est d'ailleurs le précurseur de l'invention de l'hélicoptère.
L'homme à l'origine du buzz s'est donné le pseudonyme de Jarno Smeets et a ouvert un site internet à ce nom. C'est un Néerlandais se revendiquant ingénieur de profession. Face à cet exploit technique, de nombreux scientifiques étaient restés sceptiques. Or leurs doutes étaient fondés, puisqu'il vient d'être révélé que la vidéo du Hollandais était en réalité un fake, a déclaré Le Daily Mail !
Ce sont de persévérants investigateurs qui ont découvert une faille sur son profil LinkedIn. En effet, la société Pailton Engineering Limited au sein de laquelle il indiquait travailler a démenti cette information. En réalité, l'homme a révélé au grand jour sa réelle profession, qui n'est autre que cinéaste amateur. Son vrai nom est Floris Kaayk. Son projet viral constituerait donc à ses yeux un "scénario en ligne".

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 10 MAI

Scrutin à gros enjeux

D'aucuns pensent que les prochaines élections législatives sont spécifiques et particulières. En effet, le scrutin du 10 mai revêt une importance capitale, au vu des gros enjeux qui le caractérisent.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Les électeurs bientôt appelés à élire leurs candidats.

Des enjeux externes d'abord, car les législatives de 2012 en Algérie surviennent dans un contexte régional marqué par les révolutions arabes qui ont accouché d'une avancée spectaculaire de la mouvance islamiste, comme c'est le cas en Tunisie et en Egypte mais aussi au Maroc, dont les élections législatives anticipées ont propulsé les islamistes du Parti de la justice et du développement (FJD) au devant de la scène. Cette nouvelle donne perçue comme une fatalité n'est pas sans répercussions sur l'Algérie. Comme les Frères musulmans en Egypte et le mouvement Ennahda en Tunisie, les formations islamistes algériennes nourrissent de fortes ambitions d'accaparer la majorité dans la prochaine Assemblée populaire nationale. Donc, les enjeux internes liés au prochain scrutin sont également énormes. *«Une profonde recomposition politique sera opérée à l'occasion des prochaines élections»*, estiment des observateurs de la scène politique. *«Une reconfiguration qui consacrerait en premier lieu la montée de la vague verte incarnée par plusieurs partis politiques»,* avancent d'autres sources au fait des développements sur la scène politique. Les anciens partis islamistes annoncent d'ores et déjà la couleur en liguant leurs efforts autour d'une coalition. Il s'agit du Mouvement de la société pour la paix (MSP) et des mouvements Islah et Nahda qui présenteront désormais des listes communes dans le cadre de l'Alliance verte qu'ils viennent de contracter. Une sorte de rempart contre les autres sérieux prétendants de la même mouvance islamiste, notamment le Front de la justice et du développement du revenant Abdallah Djaballah et le Front du changement de Abdelmadjid Menasra et, à un degré moindre, le Front de l'Algérie nouvelle de Djamel Benabdeslam. Aussi, le retour du Front des forces socialistes (FFS) et l'émergence de nouveaux partis à l'image du Parti de la justice et du développement (PJD) de Mohamed Saïd et du Mouvement populaire algérien (MPA) d'Amara Benyounes augurent-ils d'une diversification de la représentativité parlementaire. C'est dire que tous les ingrédients sont réunis pour opérer un changement de la composante de la prochaine Assemblée. En plus des formations politiques en course à la députation, les pouvoirs publics ont multiplié les garanties de transparence de même que les appels à un vote massif, faisant du prochain scrutin un rendez-vous historique qui va définitivement consacrer «l'exception algérienne» dans les développements régionaux induits par les révoltes arabes. Le président de la République a bien comparé le scrutin du 10 mai à la Révolution du 1er novembre pour qualifier l'importance cruciale des prochaines joutes électorales. Donc, il s'agit d'élire un nouveau Parlement à la lumière des réformes politiques engagées par le chef de l'Etat et assurer un changement pacifique loin des turbulences qui ouvriraient grandes les portes de l'ingérence étrangère. C'est l'enjeu global qui fait la particularité et la spécificité du scrutin législatif du 10 mai prochain. Les partis politiques semblent plus que jamais conscients au même titre que les pouvoirs publics. Restent que les premiers concernés sont les Algériens, potentiels électeurs, dont la participation demeure le gage indispensable pour la réussite de ce rendez-vous.

M. C.

COMMISSION NATIONALE DE SURVEILLANCE DU SCRUTIN

Nouveau gel des activités

PAR RAYAN NASSIM

La Commission nationale de surveillance des élections législatives a annoncé, lundi, sa décision de suspendre ses activités pour 24 heures *"pour protester contre l'attitude des instances de tutelle qui n'ont pas donné suite à ses doléances"*, indique un communiqué de la commission.

La Commission nationale de surveillance des élections législatives prévues le 10 mai a décidé de suspendre toutes ses activités pour 24 heures à compter de lundi 26 mars à 12:00 espérant que *"les parties concernées prennent en charge l'ensemble de ses préoccupations et engagent un dialogue sérieux et responsable"*.

La commission a précisé que cette décision a été prise à l'issue de la réunion de ses membres consacrée à l'examen et à l'évaluation de ses actions et des obstacles qui entravent l'accomplissement des missions qui lui sont dévolues.

Parmi les préoccupations émises par la commission, le communiqué cite à titre d'exemple celle relative aux inscriptions collectives sur les listes électorales en dehors des délais légaux et sans tenir compte des conditions en vigueur.

Les membres de la commission exigent, aussi, la facilitation de l'obtention des documents administratifs et judiciaires requis dans les dossiers de candidature à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Ils exigent également que les dossiers de candidatures soient allégés pour ce qui est de la présentation de photos sur CD ou encore l'acceptation de l'attestation de sursis du service national.

Les revendications portent également sur le détachement des membres des commissions communales et de wilaya pour qu'ils se consacrent pleinement à l'accomplissement de leur mission et la mise à leur disposition des moyens logistiques.

Les membres de la commission demandent en outre la prorogation des délais de dépôt des dossiers de candidatures et proposent un bulletin unique et la clarification des modalités d'application de l'article 3 de la loi électorale relative à la réprésentation de la femme sur les listes électorales. Un situation face à laquelle le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, n'est pas resté indifférent puisqu'il a reçu, en fin de journée du lundi, le président de la Commission nationale de surveillance des élections législatives, Mohamed Seddiki, accompagné de membres de la commission. La rencontre qui s'est déroulée dans un climat franc et responsable a permis de passer en revue les différentes préoccupations de la commission et les moyens à même de les prendre en charge de manière définitive, indique un communiqué du ministère.

R. N.

SOUS LA PLUME

Le monde nous regarde

PAR SORAYA HAKIM

Des scrutins pour élire, il y en a eu par le passé, le dernier en 2007 a été boudé par les électeurs. Celui de 2012 revêt un caractère particulier. D'abord les chamboulements intervenus au gré des révolutions arabes sur lesquelles le vent du changement a soufflé et porté en avant les islamistes en Egypte, en Tunisie, Libye et Maroc, ensuite parce que de nouvelles formations ont fait leur apparition sur la scène politique. Les enjeux sont énormes. Le FLN, miné par des dissensions depuis quelques années, a tenté tant bien que mal de colmater sa faille et ne veut surtout pas perdre le contrôle de la chambre basse - ne perdons pas de vue qu'il s'agit du plus grand parti politique du pays - et qu'il a de grandes chances de faire un bon score. Ceci dit, il n'est pas assuré de la majorité absolue, avec les nouvelles formations politiques agréées qui vont rogner sur ses partisans pour l'affaiblir, zaâma zaâma ! Il y a d'un autre côté les islamistes, revigorés par la vague verte qui a déferlé sur les pays voisins, qui se voient obtenir la majorité au Parlement. Pour y parvenir, rien de mieux que de faire ami-ami avec trois partis islamistes sous la bannière verte et partir en croisade pour instaurer un Etat islamique.

> «*Le FLN, miné par des dissensions depuis quelques années, a tenté tant bien que mal de colmater ses brèches et ne veut surtout pas perdre le contrôle de la chambre basse.*»

Pour l'heure, l'islamisme politique modéré dont on nous bassine les oreilles repassera ! Il restera l'islamisme affairiste, car pour eux la politique est un fonds de commerce. Et puis il y a les autres. Ces élections seront un test pour évaluer le poids de chacune de ces nouvelles formations venues à la hâte sur la scène politique et surtout son ancrage dans la société. Une société pour laquelle elles n'ont pas de véritables programmes. En fait, le seul c'est celui du Président avec les réformes initiées au lendemain des émeutes de janvier 2011. Le seul qui a promis la reprise du processus démocratique, validé par les partis et la société civile. Il reste que ces enjeux ne font pas partie des préoccupations des citoyens. Mais sans eux, quel crédit pour ces élections. Attention, le monde nous regarde.

S. H.

ELLE JETTE UN NOUVEAU PAVÉ DANS LA MARE

Louisa Hanoune accuse

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, lance un nouveau pavé dans la mare. Dans une conférence de presse, tenue hier à Alger, Louisa Hanoune a affirmé que «les corps constitués ont reçu des consignes de vote en faveur d'un parti lors des élections législatives du 10 mai prochain».

PAR SADEK BELHOCINE

Mme Hanoune n'a pas cité le nom du parti, mais elle a ironisé : *«Ce n'est pas pour le PT»*. Pressée par les journalistes de divulguer le nom du parti qui bénéficiera des suffrages des éléments des corps constitués, elle révèle que *«ce sont les partis de l'Alliance présidentielle, à savoir le FLN et le RND»*. La patronne du PT n'a pas voulu s'attarder sur la source de ces directives. Elle s'est contentée de dire que *«ce sont des institutions de l'Etat»*, d'autant qu'elle trouve *«étrange»* le refus du ministère de l'Intérieur de la proposition de certains parti d'opter pour la liste unique et encore *"plus étrange"* le refus du même ministère de reproduire la photo du chef de parti sur les listes. Selon elle, la liste unique et la photo, auraient réduit les risques de fraude, qualifiant d' *«absurde»*, la liste par numéro du fait que le foisonnement des partis en lice ne permet pas aux électeurs de choisir en toute connaissance de cause. Cependant, Louisa Hanoune ne désespère pas et compte sur le «génie» du peuple algérien pour sanctionner les partis qui sont responsables de la situation dans laquelle se trouve le pays. Cette accusation de la première responsable du PT vient après celle où elle a dénoncé des *"personnalités politiques"* de vouloir gonfler les listes électorales en y ajoutant des dizaines de milliers de militaires. Une accusation qui avait reçu une sèche réplique du Premier ministre, Ahmed Ouyahia qui a défendu l'institution militaire en déclarant que *«l'armée n'est pas un corps de trafiquants, la République encore moins.»* En fait, Louisa Hanoune tient toujours à la Constituante. Et pour cause, elle assure que *«les élections sont des processus qui peuvent se développer et changer»* et souligne que le président de la République a changé d'avis sur plusieurs questions, notamment la langue amazighe. Pour elles, *«ces élections peuvent évoluer vers une Assemblée constituante»*. Mme Louisa Hanoune sait que les partis politiques sont attendus sur leurs programmes, notamment l'orientation économique. Elle annonce la couleur pour ce qui est du programme que compte mettre en œuvre le PT. *«Nous sommes pour corriger l'orientation économique. Nous sommes pour que l'Etat reprenne le contrôle sur l'économie et pour la planification»*, a-t-elle souligné, s'attaquant frontalement au FCE (ses 50 propositions), qu'elle accuse de tous les maux, de *«défendre les intérêts étrangers»* et d'être *«une bourgeoisie compradore»*. En résumé, Louisa Hanoune souhaite le retour au *« socialisme spécifique »* des années 1970 et s'interroge sur le fait que *«toutes les forces de la décomposition politique sont en train de se démultiplier»*. La patronne du PT s'alarme sur le développement de la situation aux frontières Sud du pays et se demande comment immuniser ces frontières de la poudrière. Elle s'alarme aussi que notre pays est *«encerclé»* au Sud par une situation instable en Libye et une guerre ethnique au Mali et estime que *«ses craintes»* d'ingérence étrangère dans la région étaient fondées. La patronne du PT n'a pas manqué d'adresser des flèches acérées à Amara Benyounès sur les craintes qu'il a exprimées sur l'arrivée des islamistes au pouvoir en Algérie. Elle accuse le leader du MPA de *«n'avoir rien compris à rien»* et se déclare contre l'exclusion de cette mouvement qui existe et rappelle le contrat (FLN, FFS, PT et le FIS dissous) de San Egidio en 1995. Enfin, la patronne assure que les listes du PT ont été élaborées sur la base de la parité (50% hommes et 50% femmes) sauf là où les candidats ou candidates ont rencontré des obstacles administratifs.

S. B.

Louisa Hanoune.

BENATTALLAH L'A ANNONCÉ HIER

Les observateurs internationaux arriveront début avril

Le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger, Halim Benattallah, a souligné, hier, à Alger que les premières délégations d'observateurs internationaux pour les législatives du 10 mai arriveront en Algérie début avril.

M. Benattallah a indiqué lors d'une rencontre avec les points focaux des wilayas concernées par l'application du dispositif d'observation internationale, que les observateurs internationaux qui suivront le déroulement du scrutin se succèderont en Algérie à partir du mois d'avril pour y poursuivre leur mission jusqu'au jour du vote.

Certaines délégations resteront après le scrutin jusqu'à une date qui sera fixée ultérieurement, a-t-il encore dit.

Il a affirmé que les observateurs internationaux "jouiront de la libre circulation à travers le territoire national en leur accordant toutes les facilités pour l'accomplissement de leur mission et en leur fournissant toutes les informations concernant les législatives du 10 mai".

La mission des observateurs internationaux "commence avant le scrutin et se poursuivra pendant et jusqu'à l'annonce des résultats", a-t-il encore dit.

M. Benattallah a estimé d'autre part, que la prochaine échéance électorale "marquée par la présence d'un nombre important d'observateurs internationaux sera une occasion pour traduire la crédibilité démocratique en Algérie", annonçant en outre, la création d'une cellule chargée des observateurs internationaux au niveau du ministère des Affaires étrangères.

Auparavant, M. Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères, avait déclaré que toutes les mesures ont été prises pour l'accueil de 500 observateurs en prévision des législatives, ajoutant que l'Union européenne avait décidé de dépêcher 120 observateurs, l'Union africaine (UA) 200 et la Ligue arabe 100 alors que les Nations unies seront représentées par 10, l'Organisation de la coopération islamique avec 20 dans l'attente des délégations des organisations non gouvernementales Carter et NDA qui ont confirmé leur présence à ce rendez vous.

L.B.

FRONT DU CHANGEMENT

Le parti sera présent dans tout le territoire national

PAR DJAMEL BOUKERMA

Le parti du Front du changement a clôturé et finalisé ses listes de candidatures *«sans aucun dépassement par les candidats dans les listes du parti»* a déclaré, hier, Abdelmadjid Menasra lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel El Safir d'Alger. La liste globale des candidatures du Front du changement contient 256 candidats principaux. Le parti a confectionné ses listes de candidature dans les 48 willayas du pays, ainsi que le nord de la France pour représenter la communauté algérienne établie à l'étranger. Quant à la dernière loi obligeant un quota de femmes au sein des partis, le leader du Front de changement, a fait savoir que son parti a réservé une part *«considérable»* aux femmes, avect *«un taux de 32% de femmes candidates sur les listes principales de 11 wilayas»*. Un quota jugé par le président du parti, comme *«meilleure liste de représentativité de la femme en comparaison avec les autres formations politiques»*. Par ailleurs, le président du parti a présenté trois candidats faisant partie du bureau national, à savoir Abdelaziz Manceur, Amine Alouche, Driss Rabouh. Menasra a fait savoir que les listes des candidats ne manqueront pas de représentants connus sur la scène politique, comme c'est le cas du P APC de Bordj Menaiel et celui de Bou Saâda. A ce propos, Menasra a indiqué que *«les listes du Front du changement ont été confectionnées selon des critères propres au parti, à savoir, des listes qui se basent sur les jeunes, la compétence, et des listes qui permettent l'emergence de candidats de la société civile et non pas des vedettes de la scène politique, un élément de force pour le parti. Le troisième critère s'articule autout des listes proposées par la base militante au niveau de chaque département»*. Les listes du Front du changement, s'articulent également autour de candidats issus des autres courants, comme c'est le cas des candidats salafistes. *«L'intégration des salafistes au sein de notre parti est motivée par leur attachement à notre programme, et nous sommes fiers de leur soutien. Notre parti est ouvert à tous les électeurs algériens issus de tous les courants et pas uniquement les islamistes»*, a assuré le chef du parti. Par ailleurs, et sur le plan des candidature des eléments de l'ex- Fis dans le parti du Front du changement, Abdelmadjid Menasra a déclaré : *«La loi n'interdit pas aux membres de l'ex-Fis d'être candidats dans les partis, mais elle leur interdit de créer des partis politiques»*, et d'ajouter *«on a des candidats de l'ex-Fis qui possèdent des droits consacrés par la loi»*. Le président du Front du changement a fait remarquer que la transparence des élections législatives prochaines repose sur le travail de la commission de surveillance des élections. Un travail qui repose en l'écoute des rapports de ladite commission. De ce fait, Abdelmadjid Menasra a fait remarquer que *«si la commission de surveillance subit des entraves pour accomplir son travail, il vant mieux la dissoudre»*.

D. B.

EN CAS DE VICTOIRE

Djaballah parle déjà de gouvernement de coalition

PAR RAYAN NASSIM

Le président du Front de la justice et du développement (FJD), Abdallah Djaballah, a réaffirmé, hier, la volonté de son parti de former un gouvernement de coalition en cas de victoire aux élections législatives du 10 mai prochain. Invité de l'émission "Niqat aâla al hourouf" (Points sur les i) de Radio Algérie Internationale, M. Djaballah a souligné la nécessaire mise à contribution de toutes les forces politiques dans la construction de l'Etat algérien, exprimant la disponibilité de son parti à coopérer avec les autres formations politiques. Concernant les listes électorales du FJD, M. Djaballah a fait savoir qu'elles avaient été déposées auprès des services concernés après leur finalisation au niveau des 48 wilayas du pays et à l'étranger. Le président du FJD a ajouté que les candidats avaient été choisis par les commissions de wilaya et la commission nationale selon des *"critères préalablement établis"*. Il s'agit, a-t-il précisé, de *"la compétence, la droiture, le degré d'adhésion aux principes du parti et la réputation du candidat"*. Il a, dans ce contexte, tenu à préciser que la proposition de son épouse comme tête de liste dans la wilaya d'Alger avait été motivée par *"la compétence dont elle jouit et qui constitue pour le parti une condition sine qua non de candidature"*. S'agissant du financement de la campagne électorale des candidats du parti, M. Djaballah a indiqué que cet aspect sera pris en charge par les têtes de liste du FJD car ce dernier, a-t-il précisé, *"ne dispose pas d'un budget national à cet effet"*. Le président du FJD a en outre affirmé que le programme du parti en prévision de la campagne électorale mettait l'accent notamment sur les secteurs sensibles pouvant servir de locomotive pour le développement de l'économie nationale, à savoir l'agriculture, le tourisme, l'industrie et les services.

R. N.

LÉGISLATIVES

462 candidats pour le RND, dont 154 femmes

Le Rassemblement national démocratique (RND) présentera, aux législatives du 10 mai prochain, 462 candidats dont 154 femmes, un ministre et 28 députés, a annoncé hier le parti dans un communiqué. Le RND a déposé ses listes de candidats au niveau des 48 wilayas du pays et des 4 circonscriptions de la communauté nationale à l'étranger, soit un total de 462 candidats et candidates titulaires, a-t-on précisé de même source.

Disposant actuellement de 78 députés à l'Assemblée populaire nationale, le RND a affirmé que les candidats qu'il a présentés *"reflètent largement l'engagement du parti pour la promotion des jeunes, des femmes et des compétences"*. Dans cet objectif, les listes du RND comportent 303 candidats de moins de 50 ans, soit 65%, parmi lesquels 135 sont âgés entre 35 et 44 ans et 57 entre 25 et 34 ans. Sur les 462 candidats titulaires, 364, soit 78%, sont diplômés de l'université, dont 77 ont suivi des études de post-graduation.

A propos des candidatures de femmes, le RND a relevé avoir présenté 154 candidates, alors qu'il n'était tenu par la loi que d'en présenter 140. En outre, deux de ses candidates sont têtes de liste (Bechar et zone Maghreb et Moyen-Orient pour la communauté nationale à l'étranger), 20 sont placées en seconde position sur les listes et 24 autres en troisième position.

Quant aux députés, 19 sur 28 sont tête de liste. Un ministre, Chérif Rahmani, est également tête de liste

R. N.

SOMMET DE SÉOUL SUR LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

Bouteflika annonce la création d'un centre d'excellence

L'Algérie sera bientôt dotée d'un important outil à même de lui permettre de renforcer le dispositif relatif à garantir une meilleure sécurité face aux risques nucléaires.

PAR KAMAL HAMED

Cette annonce a été faite par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. *«Je voudrais saisir cette occasion pour annoncer l'initiative de l'Algérie de se doter d'un Centre d'excellence de formation et d'appui à la sécurité nucléaire»*,a en effet indiqué le président de la République dans un message adressé aux participants au 2e sommet sur la sécurité nucléaire, qui se tient à Séoul (Corée du Sud). Message lu en son nom par son représentant à ce sommet, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah. Le président Bouteflika a expliqué l'importance d'une telle réalisation et surtout sa nécessité . *«Cette initiative est fondée sur notre conviction qu'aucun système de sécurité nucléaire ne peut être fiable et efficient sans une ressource humaine adéquatement préparée à assurer la mise en œuvre et la pérennité de ce système»*, a-t-il précisé. A l'évidence ce centre ne bénéficiera pas exclusivement à l'Algérie puisque tous les pays de la région en tireront profit, notamment en matière de formation des techniciens et autres spécialistes en sécurité nucléaire. Ainsi, pour le président Bouteflika, *«ce Centre d'excellence aura une vocation régionale. Il est prévu pour contribuer à la formation de professionnels de la sécurité nucléaire pour les pays intéressés du continent africain et du monde arabe».* Ceci est d'autant plus indispensable que cette initiative de l'Algérie, comme l'a d'ailleurs bien expliqué le chef de l'Etat, n'est pas fortuite car elle s'inscrit également dans une perspective de renforcement du processus de mise en œuvre du Traité de Pélindaba faisant de l'Afrique une zone exempte d'armes nucléaires. Et, une fois de plus, le président Bouteflika, a réitéré la position de l'Algérie. Une position à travers laquelle, en effet, l'Algérie s'associe à ceux qui estiment que les mesures à prendre en matière de renforcement de la sécurité des installations et matériaux nucléaires à usage civil et militaire sont indissociables. Pour Bouteflika, ces mesures doivent impérativement s'appliquer à toutes les installations nucléaires et s'insérer dans un régime international cohérent et global. Car, devait-il ajouter, *«la sécurité nucléaire est aujourd'hui un défi à relever à plus d'un titre»* et ce, en raison en raison du risque d'une utilisation criminelle des matières premières et installations sensibles. *«Cela nous engage à tout mettre en œuvre pour prévenir ou mettre en échec toute tentative d'appropriation illicite d'équipements ou de matières nucléaires ou radiologiques»*, a alors argué Bouteflika, tout en rappelant toutes les actions de l'Algérie aux plans national et régional.

K. H.

Abdelaziz Bouteflika.

DES DIPLOMATES EN SOULIGNENT LES ATOUTS ÉCONOMIQUES

L'Amérique du Nord se tourne vers l'Algérie

PAR LAKHDARI BRAHIM

La position importante de l'Algérie dans la région du Maghreb est un atout pour développer ses relations économiques et commerciales avec les pays de l'Amérique du Nord ont souligné, mardi à Alger, les ambassadeurs des Etats-Unis et du Canada en Algérie. "*L'Algérie est le pays le plus important dans la région du Maghreb et un partenaire stratégique vu des Etats-Unis*", a estimé l'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie, Henry Ensher, lors d'un colloque international sur les relations Maghreb-Amérique du Nord. La situation géographique de l'Algérie, ses ressources naturelles et financières, *''sont des atouts favorisant le développement des relations économiques et commerciales entre les deux pays''*, a-t-il ajouté. Il a exprimé, dans ce sens, son souhait de voir les relations commerciales jusqu'à présent limitées au secteur des hydrocarbures s'élargir à d'autres domaines comme l'industrie et les technologies de pointe. Certaines sociétés américaines *''ne viennent pas investir en Algérie du fait que le climat des affaires local reste méconnu pour elles*'', a déploré le diplomate. Il a souligné dans ce contexte qu'il va promouvoir l'image de l'Algérie et ses atouts économiques aux Etats-Unis, appelant les organismes algériens à faire connaître les opportunités d'affaires et les efforts déployés par les pouvoirs publics pour rendre le climat des affaires local attractif aux investissements étrangers. Pour lui, les pays du Maghreb devraient renforcer d'abord leurs relations politiques, économiques et commerciales bilatérales pour constituer une force économique dans la région, ce qui est également bénéfique pour les pays de l'Amérique du Nord. Pour sa part, l'ambassadeur de Canada en Algérie, Geneviève des Rivières, a mis en avant la nécessité de favoriser des négociations sur la libération du commerce et des investissements étrangers dans les pays du Maghreb. La diplomate a souhaité la conclusion d'un accord de libre échange entre son pays et l'Algérie, citant à titre d'exemple un accord similaire conclu avec le Maroc. Selon les chiffres présentés par Mme des Rivières, les exportations de marchandises du Canada vers les pays du Maghreb, constituées notamment de produits agroalimentaires, d'équipements industries et aéronautiques ont atteint 840 milliards de dollars canadiens. Les exportations de l'Algérie, basées essentiellement sur les hydrocarbures vers ce pays se sont établies à 3,9 milliards de dollars canadiens. Soulignant la nécessité de passer d'un partenariat commercial à un partenariat durable basé sur le transfert du savoir-faire entre son pays et les pays du Maghreb, la diplomate a appelé à miser sur la communauté maghrébine établie au Canada pour développer cette coopération. Elle recommande également la mise en place de plans régionaux maghrébins d'investissement et de diversification de l'économie pour faciliter le développement des relations économiques avec le Canada. Elle a également plaidé pour l'encouragement de la création de PME, la formation des ressources humaines, le développement d'une politique fiscale stable et de longue durée pour développer des partenariats gagnant-gagnant algéro-canadiens et entre le Maghreb et le Canada. *''Les pays du Maghreb, qui n'ont pas été affectés par la crise économique mondiale, constituent pour nous une plate -forme d'accès aux marchés de l'Union européenne, de l'Afrique et du Moyen-Orient*'', a-t-elle souligné.

L. B.

SELLAL L'A ANNONCÉ HIER À BOUIRA

27 barrages remplis à 100%

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Abdelmalek Sellal, ministre des Ressources en eau a procédé, hier, à la mise en marche technique de la première station d'épuration des eaux urbaines de la ville de Bouira. Le ministre, qui s'est rendu dans cette wilaya en visite d'inspection et de travail, a également inspecté les travaux engagés au niveau du barrage de Koudiat Acerdoune où les dernières neiges ont provoqué un glissement de terrain. «*Le glissement de terrain causé par les dernières chutes de neige n'a en aucun cas affecté ou mis en danger la sécurité du barrage de Koudiate Acerdoune*», a rassuré le ministre, avant d'ajouter : *«Par souci de sécurité nous avons fait appel à des experts internationaux qui ont indiqué que ce glissement ne dérangeait en rien le remplissage du barrage*» Un complément d'étude a été demandé auprès de l'entreprise qui a construit le barrage, a-t-il ajouté. Le barrage est plein à 460 millions de mètres cubes et permettra, d'ici la fin de l'année, de desservir quatre wilayas, à savoir Tizi-Ouzou, Boumerdès, Médéa et M'sila.

S'agissant de la moyenne nationale de remplissage des barrages, le ministre a indiqué : *«Jusqu'à hier, le taux de remplissage est de l'ordre de 75 %»*. Ce taux, a estimé M. Sellal, est extrêmement positif, comparativement aux dernières années et la couverture est excellente, ajoute-t-il. Le nombre de barrages, remplis à 100 %, a atteint, a-t-il expliqué, 27 barrages.

Le pays s'oriente désormais vers l'encouragement des agriculteurs à utiliser l'eau des barrages dans le développement de l'agriculture d'appoint. A ce propos, il soulignera les travaux lancés hier, d'un nouveau périmètre d'irrigation du plateau d'El Senam et de la vallée du Sahel (est de Bouira). «*Ce périmètres est très important pour la wilaya de Bouira car il couvre également la wilaya de Béjaïa et cela va permettre de développer toute cette plaine très riche et de multiplier la production par cinq*», a-t-il dit à ce propos. D'autant, ajoute-t-il, que cela va permettre de créer beaucoup d'emplois.

Il y a plus de 500 millions de m^3 cumulés dans les dernières pluies qui sont tombées sur la wilaya, a-t-on indiqué. Le barrage de Koudiet Acerdoune, mis en service en 2010 et qui est implanté dans la commune de Maâla, est considéré comme le barrage le plus important, eu égard à sa capacité, qui est de 460 millions de mètres cube. Ce barrage, selon les mêmes services, a atteint le volume le plus considérable qui est de plus de 363 millions de mètres cube, et cela depuis sa mise en eau, c'est-à-dire qu'il cumule un taux avantagé de 56,7 %. Le barrage de Koudiet Acerdoune est destiné à garantir l'alimentation en eau potable au profit de cinq wilayas : Bouira, Tizi-Ouzou, Boumerdès, Médéa, M'sila et Alger. Le second barrage dont il est question est celui de Tilesdit, situé dans la commune de Bechloul (à l'est du chef-lieu de la wilaya). Sa capacité initiale est de 165 millions de mètres cube. Il dessert en eau potable 12 communes de l'ouest, et du sud-est de la wilaya de Bouira. Le troisième barrage, qui est celui d'Oued Lekhel, se trouve dans la commune d'Aïn Bessem. Il cumule 30 millions de mètres cube, et son taux de remplissage est évalué à près de 55%. Ce qui équivaut environ à 15,1 millions de m^3 d'eau. Il faut savoir que le cubage d'eau mobilisé, grâce à ces trois barrages, permettra d'assurer à toute la population de la wilaya une alimentation en eau potable pendant la saison d'été qui est propice à une grande alimentation en eau potable, et surtout à l'irrigation des terres agricoles.

M. B.

BOUMERDÈS

Deux acolytes de Droukdel abattus à Cap Djenet

Les forces de l'ANP ont réussi à éliminer, dans la nuit de lundi à mardi, deux terroristes de l'ex-GSPC dans une embuscade tendue sur un chemin menant de la localité d'Ouled Ali à Ain El Harmra dans la commune de Cap Djenet à une trentaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources crédibles. Cette opération militaire, la deuxième du genre à être entreprise dans la région en l'espace de deux mois où deux autres terroristes avaient été abattus près de la localité de Benouali, a été menée suite à des informations faisant état de mouvements suspects d'éléments de l'ex-GSPC.

A l'issue de l'opération, les soldats de l'ANP ont récupéré deux armes à feu de type kalachnikov sur les deux acolytes de Droukdel. Les deux dépouilles mortelles ont été transférées à la morgue de l'EPH de Bordj Ménaïel pour identification. Nos sources précisent, également, que ces deux terroristes seraient originaires de la localité précitée et auraient rejoint les maquis depuis près de cinq ans.

T. O.

TÉBESSA

2 morts et 2 blessés graves dans un accident de la route à Oglat Ahmed

Deux personnes sont décédées et deux autres ont été gravement blessées dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de lundi à mardi près de la localité de Oglat Ahmed (100 km au sud de Tébessa), apprend-on auprès de la Gendarmerie nationale. Les deux victimes sont mortes sur le coup, tandis que les deux personnes blessées ont été transférées dans un état grave vers le Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Annaba, ajoute-t-on de même source. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident dû, a priori, au renversement d'un véhicule de tourisme sur le chemin de wilaya reliant Oglat Ahmed à la commune de Bir el-Ater.

PREMIÈRES ASSISES NATIONALES DES RESSOURCES HUMAINES

Passer du poste administratif au support business

«L'évolution des ressources humaines doit s'articuler autour de plusieurs plans importants, à savoir le plan stratégique comportant le business partenaire avec la définition de ses ambitions en délimitant les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs, et le plan collectif vis-à-vis de la direction des ressources humaines qui vise à déterminer les compétences et les besoins réels de l'entreprise en tenant compte de la contribution effective des collaborateurs et des différentes performances » a notamment déclaré, hier à l'hôtel El Ryadh de Sidi Fredj, Bertrand Milas, directeur associé du groupe Solic, au cours des travaux des premières Assises nationales des ressources humaines.

PAR AMAR AOUIMER

Abordant l'évolution récente des ressources humaines en Algérie, il ajoute un autre plan destiné à valoriser et perfectionner les ressources humaines, précisant que «*le troisième plan dit individuel consiste à prendre en considération toutes les politiques autour de la compétence pour évaluer les techniques managériales*» .

Cet intervenant n'a pas manqué d'indiquer que concernant la valorisation de la fonction ressources humaines, l'Algérie a vécu, ces dix dernières années avec des changements apportés à toutes les entreprises, mais avec beaucoup de succès. «*Le plan stratégique montre qu'on est passé du poste administratif au support business dans la gestion des personnels et la création des valeurs humaines. Ainsi, le plan stratégique des ressources humaines devient coresponsable de création de chiffres d'affaires*» a t-il dit. La fonction de gestion en Algérie étant très complexe dans la mesure où les entreprises publiques et privées sont confrontées à un véritable problème de gestion des personnels sur le plan de la ponctualité, de la méthode de rentabilisation des ressources humaines, parfois, travaillant en dessous de leurs capacités en raison d'un manque flagrant de critères d'évaluation et de valorisation des performances. A titre d'exemple, dans les centres de recherche scientifique, l'insuffisance des mécanismes de valorisation et d'exploitation de la recherche pratique et appliquée confine, souvent, le chercheur à se contenter de la recherche fondamentale. Comme nous l'a souligné un chercheur, «*il n'existe pas de système permettant de mettre en valeur les résultats des travaux de recherche dont des moyens humains, techniques et financiers importants y ont été consacrés*». La fonction business partenaire préconise le développement des ressources humaines en ayant une position de plus en plus disposée à subir les objectifs de l'entreprise. Car, le plan développement vise à connaître les ressources réelles disponibles dans l'entreprise. «*La croissance est souvent freinée par le manque de compétences, d'où la nécessité de recruter des collaborateurs motivés par le biais de l'école interne avec certaines personnes formées afin de créer de la valeur*» a-t-il affirmé.

Les entreprises algériennes veulent travailler suivant les normes ISO 9 000

La centralisation forte des ressources humaines en Algérie peut créer des performances, d'autant que l'évolution collective de l'organisation interne des ressources humaines nécessite un déploiement des normes ISO 9 000 et 9 001 en ayant une grande attention sur les ressources humaines et la gestion des personnels. «*L'industrie pharmaceutique en Algérie est soumise au «turn over» d'où la nécessité de mesurer la pertinence de la politique des ressources humaines mise en œuvre les collaborateurs*» a-t-il affirmé. Il estime, par ailleurs, «*que la rotation des directions des ressources humaines est souvent à l'initiative des DRH, car il y a des difficultés de certaines entreprises à chercher un environnement adéquat, d'où la tendance à l'émergence de la fonction DRH de business partenaire*». Pour ce qui est du développement des compétences collectives au niveau des DRH, il estime que beaucoup de choses se passent en Algérie où l'on enregistre beaucoup de succès. Pour sa part, le directeur général de Sociad, société de conseils et éditeur du BIP, le magazine du conseil et de la formation, Gérard Lambret, a rappelé «*qu'en Algérie, les entreprises veulent travailler suivant les normes internationales tout en se délaissant de la bureaucratie des ressources humaines. L'objectif consiste à montrer qu'en Algérie, les entreprises parviennent à des résultats satisfaisants en matière de gestion de ressources humaines. Les entreprises publiques et privées ont les mêmes problèmes, mais des moyens différents*».

A. A.

CHIFFRE D'AFFAIRES DES ASSURANCES

Hausse de 7% en 2011

PAR RYAD EL HADI

Le chiffre d'affaires du secteur des assurances a augmenté de 6,9% à 87,3 milliards de DA en 2011 contre une croissance de 6% et un chiffre d'affaires de 81,7 milliards de DA en 2010. Le conseil tablait sur un chiffre d'affaires légèrement inférieur avec 86,3 milliards de DA pour l'année 2011. Au cours du quatrième trimestre 2011, les primes d'assurances ont atteint 20,4 milliards (mds) de DA, en hausse de 4% par rapport à la même période de 2010, selon une note de conjoncture du Conseil National des Assurances, reçue par l'APS. Les assurances dommages continuent à produire l'essentiel des primes avec une part de marché de 92,3% en 2011, le reste, soit 7,7%, ayant été généré par l'assurance de personne. Cette dernière a vu son chiffre d'affaires (CA) baisser de 7% passant de 7,2 mds de DA en 2010 à 6,7 mds de DA en 2011. Le CNA explique cette baisse par l'application de la filialisation du secteur, c'est à dire la séparation des assurances dommages des assurances de personnes, entrée en vigueur le 1er juillet 2011. "Au 31 décembre 2010, les primes de cette branche (assurance de personnes) étaient générées par 12 sociétés d'assurance alors qu'au 31 décembre 2011, ces primes étaient le produits de cinq sociétés d'assurances de personnes", explique le CNA. Quant aux assurances dommages, elles ont réalisé un bilan de 79,8 mds de DA en 2011 contre 73,9 mds de DA en 2010, soit une croissance de 8%. La branche automobile, qui génère 54,4% de la production du secteur, a progressé de 9,5% en 2011 avec un CA de 43,4 mds de DA, selon le CNA. Les garanties facultatives, représentant 80,5% du portefeuille de la branche, ont cru de 10% contre une croissance de 9,3% de la garantie "Responsabilité civile" (RC). La croissance de cette dernière sous-branche n'était que de 2,5% durant les trois premiers trimestres de 2011. Les recettes de l'IARD (Incendie, accidents et risques divers), et après le recul de 2,4% enregistré durant les six premiers mois de l'année, ont de nouveau renoué avec la croissance, progressant de 8,2% à 28,7 mds de DA à fin décembre 2011. L'assurance "engineering", qui représente un quart de l'IARD, a régressé de 4,6% en raison de "la conjoncture actuelle caractérisée par un ralentissement dans la réalisation des grands projets de construction", explique la même source. L'assurance "incendie", occupant 51% du portefeuille de la branche, progressait par ailleurs de 18,5%, celle de la RC étant en hausse de 16% alors que les assurances CAT-NAT (catastrophes naturelles), qui totalisent 6% des primes de l'IARD, progressaient de 7,9%. La branche "risques agricoles" a, de son côté, réalisé une croissance de 31,4%, grâce notamment à la performance de "l'assurance végétale" qui a évolué de 15,3%, tirée notamment par l'assurance de certains dommages aux biens du secteur agricole ainsi que par la hausse des primes de l'assurance animale (+42%), souligne le CNA. L'assurance "crédit-caution" a, de son côté, marqué une évolution de de 12,7% par rapport à 2010, grâce à la garantie du crédit immobilier, qui a sensiblement cru (+60%) et l'assurance "crédits inter-entreprises", qui progressait de 20%. L'assurance "crédit à l'exportation" perdait cependant 26% de ses primes en 2011. Les assurances "transport" étaient en baisse de 7,3% en raison du recul de 1,6% de l'assurance transport maritime (73% de la branche) et la baisse de 52% des primes de l'assurance "transport aérien", engendrée par le non renouvellement du contrat du satellite algérien ALSAT", rappelle le CNA. Les assurances "transports terrestres" ont, par contre, progressé de 21% en 2011. Pour ce qui est des assurances de personnes, l'assurance "groupe", qui occupe 37% des primes de la branche, a évolué de 6,3%, l'"assistance en cours de déplacement" a progressé de 8,7%, "vie-décès-retraite" évoluait de 7,4%, alors que les primes collectées en assurance "accidents-maladie" baissaient de 38%. En 2011, la part de marché des sociétés d'assurance dommage à capitaux privés était de 24,3%, avec des recettes de 19,4 mds de DA, en hausse de 7% par rapport à 2010. Les mutuelles représentent 7,7% du CA des assurances dommage, les entreprises spécialisées 0,6%, le reste du marché, soit plus de 60%, étant couvert par les autres assureurs publics. Avec l'arrivée récente de nouvelles sociétés d'assurances de personnes, CAARAMA (Filiale de la CAAR), SAPS (filiale de la SAA et du français Macif) et TALA (filiale de la CAAT), AXA assurance, qui a créé une filiale en Algérie ainsi qu'une joint-venture CNMA-Salama Assurances-Algérie, le marché algérien des assurances est aujourd'hui composé de 22 compagnies. Il s'agit, outre les assureurs de personnes, de six assureurs publics non spécialisés (CAAR, SAA, CAAT, CASH), deux publics (CAGEX et SGCI) spécialisés respectivement dans l'assurance-crédit et l'immobilier, un réassureur public (CCR), deux mutuelles (CNMA, MAATEC) et sept assureurs à capitaux privés (CIAR, 2A, Trust, GAM, Salama, Al Rayan et Alliance Assurance).

R. E.

SYSTÈMES AGRICOLES

Projet de modernisation en partenariat avec la FAO

Un projet de réalisation d'un plan de modernisation des systèmes de communication et de vulgarisation agricole en Algérie a été signé mardi à Alger par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et l'Organisation des Nations-unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

"Ce projet permettra à l'Algérie de profiter de la grande expérience de la FAO dans ce domaine. L'objectif final est d'améliorer et moderniser notre système de communication et de vulgarisation agricoles actuel et d'accompagner les objectifs de notre politique", a déclaré le ministre, Rachid Benaïssa, lors de la cérémonie de signature.

Les experts de la FAO procéderont ainsi à un diagnostic exhaustif de ce système, et animeront des formations sur les principes et conditions de nouvelles relations professionnelles entre agriculteurs et structures d'appui.

Ce projet convenu dans le cadre de la coopération technique, est financé par la FAO à hauteur de 237.000 dollars. Il est destiné aux personnes travaillant dans les institutions publiques et privées qui viennent en soutien, en appui et en accompagnement des bénéficiaires ultimes, particulièrement les populations rurales vivant de l'agriculture.

Les organisations d'agriculteurs joueront un rôle important dans ce nouveau dispositif en tant que demandeurs mais aussi en tant que prestataires de services d'appui-conseil.

Par ailleurs, les activités de diagnostic et d'identification de nouvelles règles de fonctionnement des institutions publiques et associatives seront conduites d'une manière participative par les acteurs de ces organismes (instituts techniques, ou de formation, centres de recherches, de vulgarisation, mutuelles professionnelles, groupement d'agriculteurs, etc.).

Ce projet apportera également les soutiens techniques dans le domaine de l'organisation institutionnel et dans celui de la communication et de la gestion des bases de données dans le domaine agricole.

Il fournira aussi les facilitations nécessaires sur l'ensemble du pays en mobilisant les compétences du Centre national d'études et d'analyses pour le développement (CNEAP).

"Le défi de ce projet est d'améliorer les capacités humaines intervenant dans ce système afin de le renforcer. Sa finalité est donner un appui à la politique de renouveau agricole et rural en Algérie, qui rejoint les objectifs de la FAO visant à garantir la sécurité alimentaire dans le monde", explique le représentant de l'organisation en Algérie, Nabil Assaf.

Ce projet, qui sera achevé en septembre 2013, répond à la demande croissante des agriculteurs, éleveurs et des opérateurs en matière d'intégration des innovations techniques, organisationnelle et managériales des différents systèmes productifs.

R. E.

ANNABA

Création prochaine d'une société intermodale de logistique

Un "pacte d'actionnaires" vient d'être signé à Annaba entre les Entreprises portuaires d'Annaba et de Skikda et la Société de transport intermodal de marchandises (STIM, filiale SNTF) en vue de la création d'une Société intermodale de logistique (SIL), selon la Direction des transports. Cette future société qui élira provisoirement domicile à Hammadi Krouma (Skikda), aura pour mission principale "la gestion des ports secs, la gestion et l'exploitation des plateformes logistiques et la réception, le magasinage et la livraison de conteneurs, véhicules, engins et marchandises de toute nature en mode libre et sous douanes", a précisé la même direction.

Outre le groupage et le dégroupage de marchandises, la manutention, le relevage et le transfert de marchandises dans le cadre de la législation en vigueur, cette société se chargera également du transit et du dédouanement des marchandises, en plus d'autres activités annexes liées au transport et à la livraison des marchandises. Les opérateurs économiques transitant par les ports de Skikda, de Annaba et autres ports nationaux "peuvent bénéficier des services de la SIL dans le domaine du transport de conteneurs, d'engins et de marchandises de toute nature sur toutes les distances et par tous moyens" (rail, routeà), ainsi que la location et la sous-location d'espaces aux clients.

SAÏDA

50 personnes âgées séjournent dans la wilaya

Une cinquantaine de personnes âgées des wilayas d'Adrar, de Bechar, d' El Bayadh, de Naama et de Saida bénéficient d'un séjour de repos à Saida, à l'initiative du ministère de la Solidarité nationale et de la Famille. Selon la direction de l'action sociale, ces personnes du troisième âge ont eu droit, depuis leur arrivée la semaine dernière à Saida, à un programme de détente, de cure et de loisirs concocté conjointement avec les associations à caractère social, comportant des visites touristiques et des prises en charge sanitaire.

Les hôtes de la wilaya de Saida ont visité la station thermale de Sidi Aissa, dans la commune de Sidi Amar, et se sont rendus à la commune d'Ain Sekhouna (sud de la wilaya) abritant la station thermale et la zaouïa "Ech-chikhia". Ils ont visité les sites naturels de la région (dans la commune de Youb), ainsi que le jardin "Er-Riad" du chef-lieu de wilaya. Une réception en leur honneur a été organisée. Ce programme se poursuit jusqu'à aujourd'hui, mercredi, avec la visite de la station thermale de Hammam Rabi et les sites historiques de la ville de Saida.

KHENCHELA

Un plan de circulation pour les 30 bus

Le plan de circulation de la flotte de 30 bus (3.030 places) de l'Entreprise publique de transport urbain de Khenchela devant entrer en service "incessamment" est "en phase d'élaboration", a indiqué le directeur de wilaya des transports. Selon le même responsable, les bus de cette entreprise, dont le ministre des Transports, Amar Tou, avait récemment présidé une cérémonie symbolique pour son lancement, accueilleront leurs usagers "immédiatement après l'établissement de ce plan et le parachèvement des procédures administratives liées à leur exploitation".

Les lignes, urbaines et suburbaines, desservies par cette entreprise couvriront, outre la ville de Khenchela, les communes d'El Hamma, de N'sigha et d'El Mahmel, proches du chef-lieu de wilaya, a ajouté le directeur des Transports. L'entrée en service de cette entreprise est appelée à réduire "sensiblement" le déficit accusé en matière de transport urbain au chef-lieu de la wilaya de Khenchela qui a connu ces dernières années une importante extension urbaine, a indiqué le même responsable.

APS

CONSTANTINE, PROGRAMME D'URGENCE 2012

Priorité à la réfection des chaussées

Objet, dimanche dernier, d'une séance de travail présidée par le wali, la réfection des chaussées sévèrement affectées par les dernières intempéries figure en tête des actions d'urgence inscrites au titre du "programme d'urgence" 2012 de la commune de Constantine.

PAR BOUZIANE MEHDI

Complétant celui entamé en 2011 pour la mise à niveau de la commune de Constantine, ce programme consacre, en effet, un budget de 1,16 milliard de dinars au financement des différentes opérations de réfection et de réhabilitation des routes au niveau des grands ensembles de la ville et de 30 de ses cités.

Lors de précédentes rencontres, le chef de l'exécutif local qui avait recommandé la création d'établissements publics à caractère industriel et commercial (Epic) spécialisées dans ce domaine, a instruit les services concernés à l'effet d'effectuer un recensement des moyens publics existants "avant la semaine prochaine".

A ce propos, il a particulièrement insisté sur l'importance de "*rompre avec les vieilles méthodes de travail"* et sur la nécessité *"d'associer les organismes de contrôle dans toute opération d'intervention*", soulignant que des interventions qui ne pourront être entamées sans l'accord préalable de la subdivision concernée de la direction des travaux publics.

L'hygiène et l'assainissement figurent également parmi les actions prioritaires de ce programme destiné à baliser le terrain au grand toilettage de la capitale de l'Est en prévision de la fête du cinquantenaire de l'indépendance. Outre l'acquisition de 3 nouvelles bennes-tasseuses et de nouveaux bacs de pré-collecte, un nouveau schéma directeur de collecte de déchets est en cours d'élaboration et l'on prévoit qu'il sera prochainement communiqué "par phases" aux services concernés qui seront également accompagnés dans sa mise en œuvre, précise l'APS.

Une rencontre avec des experts de la société Suez Environnement est prévue le 23 avril prochain en vue de discuter de la possibilité de sous-traiter la gestion des déchets de la wilaya de Constantine à l'instar de ce qui a été fait pour l'eau et la l'assainissement à travers la création de la Seaco, a indiqué le directeur de l'environnement. Pour un financement de 229 millions de dinars, une vaste opération de réhabilitation de l'éclairage public est également prévue au titre de ce programme, et touchera notamment les quartiers du centre-ville qui verront leurs vieux lampadaires remplacés par d'autres plus récents.

Au cours de cette séance de travail, il a été dévoilé une multitude d'autres opérations à mener dès les prochaines semaines, parmi lesquelles l'entretien d'espaces verts et des structures de la jeunesse et des sports, la réhabilitation de 4 salles de cinéma et de l'ancien "monoprix" qui sera transformé en musée d'art moderne, ainsi que du théâtre de plein air. **B. M.**

ORAN, SALON DE L'HABITAT

Une trentaine de participants

Une trentaine d'opérateurs nationaux et étrangers participent à la première édition du Salon de l'habitat : aménagements et services, qui se tient du 26 mars au 30 du même mois au Centre des conventions d'Oran, ont indiqué les organisateurs. Organisé sous le thème "Pour un habitat durable et de qualité", cette manifestation s'adresse aux professionnels et au grand public, avec quelque 32 opérateurs spécialisés en acquisition, équipement, décoration, aménagement et agencement des logements et des espaces qui les entourent. Le salon s'intéresse à l'habitat dans son contexte global, allant de la chaussée à la personnalisation de l'intérieur en passant par l'aménagement du jardin.

Des promoteurs, des représentants des banques et des spécialistes en décoration et aménagement intérieur et extérieur prennent également part à ce rendez-vous.

Dans une conférence de presse, Omar Bedkane, organisateur, avait souligné que le salon cible les promoteurs et acquéreurs du logement promotionnel proposant un savoir-faire de qualité.

Deux ateliers sont, par ailleurs, au programme de cette manifestation. Le premier a pour mission de répondre aux questions des visiteurs désireux d'aménager ou réaménager, d'isoler (isolation thermique) ou décorer leurs logements, alors que le deuxième atelier sera un espace d'expression dédié aux enfants, qui dessineront au crayon l'habitat dont ils rêvent.

Un concours des meilleurs textes et dessins définira les lauréats à la fin du Salon, ont indiqué les organisateurs.

APS

CHU DE TIZI-OUZOU

Amélioration notable de la qualité des services

Le centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou ne cesse de se perfectionner ces dernières années à tous points de vue. Qu'il s'agisse des moyens mis à sa disposition grâce aux enveloppes financières allouées par le ministère de la santé mais aussi grâce aux efforts fournis par son personnel médical et paramédicale drivé par le professeur Abbes Ziri, psychiatre et aussi directeur général de cette infrastructure depuis trois ans.

PAR LOUNES BOUGACI

Le CHU de Tizi-Ouzou emploie pas moins de trois mille travailleurs. Il faut rappeler à cet effet, que le Sanatorium de Belloua de Redjaouna dépend de ce CHU. C'est dire le rôle nodal que le CHU joue. Ce n'est pas un hasard si les patients de la wilaya de Tizi Ouzou mais aussi ceux des wilayas limitrophes font confiance au CHU de Tizi-Ouzou qui dispose de 1.000 lits. *«Nous recevons des malades non seulement de Tizi Ouzou mais aussi de plusieurs autres wilayas comme Bouira, Boumerdes, Béjaïa, Médea, Bordj Bou-Arréridj, Sétif et même du Sud* », révèle le professeur Abbès Ziri, directeur général du CHU. Une tradition existe en effet au niveau de cette infrastructure hospitalière, c'est celle de ne pas refouler les malades provenant des autres wilayas quelles qu'en soient les raisons.

Tous les cas nécessitant une prise en charge immédiate sont ainsi acceptés. Le problème se pose en revanche au niveau du service des urgences du CHU qui est vraiment débordé et atteint plus de 400 consultations par jour. Ce qui fait que malgré une mobilisation sans faille du personnel médical et paramédical au niveau du service du pavillon des urgences médicochirurgicales, la situation est parfois difficile à contenir. Sur place, nous apprenons que, souvent, les accompagnateurs des malades sont gagnés de panique et considèrent tous les cas qui se présentent comme des urgences, y compris une rage de dent. L'affluence sur le pavillon des urgences du CHU s'explique par la disponibilité du personnel médical ainsi que le matériel existant permettant une bonne prise en charge du malade. Les équipements dans les trois services des urgences sont de haute qualité et les patients le savent très bien. Les gardes de nuit assurées ici sont multidisciplinaires : cardiologie, infectiologie, hématologie, médecine interne, etc., ce qui n'est pas le cas au niveau des centres des EPH essaimés dans les différents chefs-lieux de daïra. Souvent, les malades qui se présentent au niveau de ces derniers sont orientés systématiquement au CHU de Tizi-Ouzou.

De même que les gardes spécialisées ne sont pas assurées au niveau des EPH. Une grande pression règne ainsi par moments dans les allées des services des urgences du CHU. Le citoyen est de plus en plus exigeant, nous dit-on. Pour parer autant que faire se peut à ces conditions, le CHU a modernisé pas mal de ses services. Désormais, des rendez-vous pour différentes prestations peuvent être pris par téléphone, par fax et même sur Internet. Tout un secrétariat est mis en place au niveau de l'hôpital afin de ne s'occuper que de cet aspect de la chose. Quant aux délais, le directeur du CHU nous explique qu'ils sont raisonnables. Une fois le rendez-vous pris, le patient peut passer dans les deux à trois jours qui suivent et au plus tard, une semaine. En revanche, le directeur du CHU reconnaît que concernant la radiologie, la garde n'est pas assurés de manière parfaite car l'hôpital ne dispose malheureusement que de deux cardiologues. Pour une bonne prise en charge du malade sur cet aspect, pas moins de huit radiologues sont indispensables. Selon le professeur Abbes Ziri, ce problème est dû à l'instabilité des radiologues qui sont plus attirés par le secteur privé ou bien s'installent directement en cabinet.

Sur le plan organisationnel, les responsables du CHU ont procédé à la régulation des visites des proches de malades en passant à l'application d'une instruction ministérielle afin d'éviter que les malades se présentent avec des repas à l'heure de la visite d'autant plus que la qualité des repas servis sur place est bonne. De même qu'il a été procédé à la suppression des visites nocturnes qui sont nuisibles à plus d'un titre. A l'hôpital, la gestion de cet aspect des choses est compliquée car il faudrait au personnel gérer la situation avec tact, du fait que les parents des malades sont souvent dans des situations vulnérables ne leur permettant pas d'accepter certaines restrictions quand bien même elles s'inscrivent dans l'intérêt du malade lui-même.

Au sujet du problème des agressions de la part de malfaiteurs dont ont été souvent victimes les travailleurs, les infirmiers et même les médecins, notamment au niveau du service des urgences médicochirurgicales, il a été définitivement réglé selon les affirmations du professeur Abbes Ziri. Ce dernier a d'ailleurs tenu à remercier et à rendre hommage aux services de la police de Tizi-Ouzou qui veillent au grain, de jour comme de nuit, pour garantir un climat de travail paisible et emprunt de sérénité à tous les intervenants. « *Grâce à l'apport de la police, les agressions au niveau des services des urgences ont été réduites pratiquement à néant. A cet effet, la police joue un rôle fondamental* », ajoute le professeur Ziri. **L. B.**

Ouverture d'un service de chirurgie thoracique

Le CHU de Tizi-Ouzou se dotera, dans les semaines à venir, d'un nouveau service de chirurgie thoracique, nous a révélé le professeur Ziri Abbes, directeur de cette infrastructure. Ce dernier sera implanté dans l'enceinte même du sanatorium de Belloua (au village Redjaouna). En plus de ce service, plusieurs autres opérations de rénovation ont été effectuées ces derniers temps à l'instar de la réalisation, sur le même site, d'un banaliseur afin de régler définitivement le problème de la prise en charge des déchets hospitalier au niveau du Sanatorium de Belloua.

Cette réalisation a nécessité une enveloppe financière de pas moins de sept milliards de centimes. Avec la concrétisation de ce projet, c'est un grand problème et non des moindres qui vient d'être réglé au centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou. Aussi, dans le même cadre, l'opération de normalisation du scanner hématologique, qui entrera en service dans les semaines à venir, est en cours. Il a été également procédé à la rénovation du service de transfusion sanguine ainsi que de celui de la pharmacie centrale du sanatorium de Belloua. Il s'agit d'une grande pharmacie digne de ce nom qui pourra faire face amplement à la forte demande enregistrée au Sanatorium qui est doté d'une capacité d'hospitalisation de quatre cent lits. Le service de rééducation de Bellaoua a été aussi retapé à neuf. De même que l'ensemble des services ont été retouchés pour injecter l'aspect de l'humanisation à l'égard des malades. Par exemple, les chambres des malades ont été dotées récemment de téléviseurs. Concernant les séances de chimiothérapie, l'ensemble des malades atteints de cancer sont pris en charge, depuis deux années, au niveau du service d'oncologie du Sanatorium qui est performant, selon notre source. Le service d'urologie est désormais à la hauteur des attentes des malades avec le lancement d'un bloc opératoire et la normalisation de ses services. En somme, il faut dire que l'ensemble des budgets alloués au CHU de Tizi-Ouzou en 2011 ont été consommés à 100 % au grand bénéfice du malade et de la population locale. **L. B.**

MEKLA

Un cadavre découvert sur le CW 150

Le corps sans vie d'un jeune homme de trente-sept ans a été découvert dans la nuit de lundi à mardi près de Mekla, vingt kilomètres au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Selon des sources concordantes, la découverte a été effectuée par les éléments de la protection civile aux environs de vint heures sur le chemin de wilaya 150, reliant Mekla à Tizi-Ouzou. Nos sources ont précisé que le cadavre de la victime ne portait aucune trace d'agression. Il a été transporté vers la morgue de l'hôpital d'Azazga afin qu'il soit procédé à son autopsie. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour élucider cette affaire.

L. B.

SOMALIE

Les troupes gouvernementales s'emparent d'une ville stratégique

Des troupes gouvernementales somaliennes ont repris lundi la ville stratégique d'El Bur, dans le centre de la Somalie, à 350 km au nord de Mogadiscio, auparavant aux mains des rebelles Shebab, selon un porte-parole du gouvernement somalien et des habitants locaux. «*La ville d'El Bur est tombée sans grande résistance des combattants d'Al-Shabab, ceux-ci ayant fui des heures avant l'arrivée de nos forces et de nos alliés*», a déclaré un porte-parole du gouvernement somalien. La petite ville d'El Bur, dans la province de Galgaduud dans le centre de la Somalie, était depuis trois ans un centre de contrôle et de commandement important des forces des Shebab dans la région.

INDE

Mort de quinze policiers dans un attentat

Quinze policiers indiens ont été tués hier dans l'explosion d'une mine imputée aux rebelles maoïstes, dans le centre du pays, a rapporté l'agence Press Trust of India (PTI). «*Un incident s'est produit mais nous sommes toujours en train de réunir des informations sur le nombre (exact) de morts ou de blessés*», a déclaré à la presse, une source policière au sein de la salle de contrôle du district de Gadchiroli, où a explosé la mine. En janvier dernier, une attaque à la mine dans l'Etat du Jharkhand (Est) avait tué au moins 12 policiers et blessé 3 autres. Cette attaque survenue dans l'est de l'Etat du Maharashtra, est la dernière d'une série d'attaques perpétrées par la «rébellion rouge», qui mène depuis des dizaines d'années une insurrection contre le gouvernement et bénéficie du soutien de groupes tribaux et de paysans laissés à l'écart du boom économique du pays.

AFGHANISTAN

Retrait de 23.000 militaires américains d'ici octobre 2012

Le chef de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), le général John Allen, a annoncé mardi que 23.000 soldats américains doivent quitter l'Afghanistan d'ici octobre 2012. «*En 2012, nous commençons la deuxième étape de réduction des troupes (déployées en Afghanistan). J'ai l'intention de prendre une décision définitive sur le retrait de 23.000 militaires (...). Ces derniers doivent quitter le pays avant le 30 septembre prochain*», a déclaré le général Allen. Selon lui, le départ d'un contingent aussi important n'aura aucun impact négatif sur la sécurité en Afghanistan. «*L'année dernière, nous avons enregistré des succès dans le sud du pays, notamment à Kandahar. Cette année, nous espérons (...) faire des progrès dans l'est*». Le retrait des troupes américaines a débuté en 2011 et doit être achevé en 2014. Début mars le général Allen a estimé que les troupes de l'Otan pourraient rester en Afghanistan après 2014, date à laquelle doivent transférer à la partie afghane la responsabilité de la sécurité dans ce pays. **APS**

SYRIE, PLAN DE SORTIE DE CRISE

Kofi Annan étudie la réponse des autorités syriennes

L'envoyé spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie, Kofi Annan, étudie actuellement la réponse des autorités syriennes à son plan en 6 points pour mettre fin à la crise dans ce pays, a indiqué lundi son porte-parole.

Le gouvernement syrien a répondu de manière formelle au plan en six points de l'envoyé spécial conjoint pour la Syrie, Kofi Annan, qui a été approuvé par le Conseil de sécurité de l'Onu, a déclaré ce porte-parole, Ahmad Fawzi. Selon lui, «*M. Annan étudie cette réponse et y répondra très bientôt.*» Kofi Annan avait eu des entretiens dimanche à Moscou avec le président russe, Dmitri Medvedev, et le ministre des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov. S'exprimant devant des journalistes lors d'un point de presse à l'issue de ces rencontres, M. Annan a dit qu'il était d'accord avec le Président Medvedev pour affirmer que «*la Syrie a une opportunité aujourd'hui de travailler avec moi et ce processus de médiation pour mettre fin au conflit, pour autoriser un accès à ceux ayant besoin d'une assistance humanitaire et pour entamer un processus politique qui puisse mener à un règlement pacifique.*» La semaine dernière, le Conseil de sécurité de l'Onu a apporté son soutien au plan présenté par Kofi Annan aux autorités syriennes pour mettre fin aux violences. Ce plan appelle les autorités syriennes à s'engager à collaborer avec l'envoyé spécial conjoint dans le cadre d'un processus politique ouvert, dirigé par les Syriens, de façon à répondre aux aspirations et préoccupations légitimes du peuple syrien, à s'engager à cesser les combats, à assurer l'acheminement de l'aide humanitaire en temps voulu dans toutes les zones touchées par les combats, à accélérer et multiplier les mesures d'élargissement de personnes arbitrairement détenues,à assurer aux journalistes la liberté de circulation dans tout le pays et à respecter la liberté d'association et le droit de manifester pacifiquement.

APS

Le Parlement syrien appelle Al-Assad à reporter les législatives

Le Parlement syrien a demandé lundi au président Bachar Al-Assad de reporter les élections législatives, qui doivent avoir lieu le 7 mai prochain, afin de «*consolider l'application des réformes*» dans le pays, a rapporté l'agence de presse syrienne Sana.

«*L'Assemblée du peuple a prié le président durant sa session de lundi d'envisager un report des élections législatives à une date ultérieure afin de consolider l'application des réformes globales*», a indiqué Sana. Les députés ont également exhorté le président d'attendre les «*décisions issues du dialogue national global et de permettre aux partis (...) de s'acquitter de leur rôle national en vue (de la tenue) d'élections démocratiques conformément à la nouvelle Constitution*» adoptée lors d'un référendum le 26 février dernier. Le chef d'Etat syrien avait annoncé la tenue le 7 mai d'élections législatives. Il s'agirait des troisièmes législatives en Syrie depuis l'accession au pouvoir du président Bachar al-Assad en 2000. Lors des dernières législatives, en avril 2007, le Front national progressiste (FNP) avait remporté la majorité des 250 sièges du Parlement.

APS

LIBYE, SEBHA

Une dizaine de morts dans des affrontements entre 2 tribus

Plus de dix personnes ont été tuées lundi lors d'affrontements entre des membres de la tribu «des Toubous» et les habitants de la ville de Sebha (sud de la Libye, ont indiqué des responsables locaux. «*Plus de dix personnes ont été tuées aujourd'hui (lundi) dans des affrontements violents entre les Toubous et les habitants de la ville*», a indiqué Abdelrahmane Seif al-Nasr, chef de sécurité de la région de Fezzane (sud), cité par des agences de presse. Il a ajouté que des affrontements armés se déroulaient dans plusieurs quartiers de la ville et que les Toubous avaient pris le contrôle du conseil militaire de la ville.

Un membre du Conseil national de transition (CNT, au pouvoir), Mokhtar al-Jadal, a confirmé les affrontements, ajoutant que le chef du CNTl, Moustapha Abdeldjalil, était réuni avec des représentants du sud du pays pour trouver une solution à la crise. Des affrontements meurtriers avaient déjà opposé en février les Toubous à une autre tribu à Koufra (sud-est).

APS

Arrestation de Jassem Khaled Diab, passeur des insurgés

C'est l'un des héros ordinaires de Homs qui, au péril de sa vie, s'occupait d'évacuer les blessés de cette ville - et de plusieurs autres sous le feu accablant de l'armée syrienne. Au moins une douzaine de personnes lui doivent ainsi la vie. Selon l'ONG américaine Avaaz, très active au côté de l'insurrection, c'est lui aussi qui a permis le mois dernier aux journalistes étrangers, notamment français, pris au piège dans le quartier de Bab Amro de s'en échapper rapporte *Libération*. Samedi dernier, Jassem Khaled Diab, âgé de 35 ans, a été capturé par les forces de sécurité près du village de Nazariya, dans la province de Homs. Là encore, il s'employait à aider un blessé à gagner le Liban, seule possibilité pour un insurgé de Homs d'être vraiment soigné, sans risquer d'être assassiné ou arrêté. Avaaz craint que Jassem Khaled Diab, dont ses proches n'ont aucune nouvelle, soit torturé, une pratique systématique des forces de sécurité syriennes. **R. I./Agences**

SOMMET DE SÉOUL

Le terrorisme nucléaire, une menace pour la planète

Au terme de leur réunion, les dirigeants ont souligné l'importance de la lutte contre le terrorisme nucléaire, sans toutefois détailler les étapes du processus envisagé.

Le Sommet sur le nucléaire, réuni à Séoul, a appelé hier à agir vigoureusement à l'échelle nationale comme internationale pour anéantir la grave menace du terrorisme nucléaire, selon le communiqué final. «*Le terrorisme nucléaire continue d'être une des plus grandes menaces pour la sécurité internationale*», ont déclaré les 53 pays participants à ce sommet bisannuel qui se tenait depuis lundi à Séoul, en présence du président américain Barack Obama a rapporté l'agence France presse.

« *Venir à bout de cette menace nécessite des mesures vigoureuses à l'échelon national et une coopération internationale étant donné son potentiel de conséquences politiques, économiques, sociales et psychologiques*», poursuit le communiqué.

Le communiqué final omet de signaler la nécessité d'«*étapes concrètes*» vers un monde sans armes nucléaires, une phrase qui figurait dans le projet de communiqué daté du 21 mars.

Les dirigeants se contentent de «*réaffirmer (leurs) objectifs partagés de désarmement nucléaire, de non prolifération nucléaire et d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire*». Les représentants des 53 pays insistent «*sur la responsabilité des Etats, en accord avec leurs obligations nationales et internationales, de maintenir la sécurité de tout le matériel nucléaire*», afin qu'ils empêchent l'acquisition de ces matériels à des fins criminelles par des gangs. Le «matériel nucléaire» comprend le matériel utilisé dans les armes nucléaires et les sites nucléaires sous le contrôle des Etats.

Les participants «*réaffirment que ces mesures visant à renforcer la sécurité nucléaire n'entraveront pas les droits des Etats à développer et utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques*».

Les dirigeants soulignent également le besoin de veiller à la sécurité des stocks d'uranium hautement enrichis (UHE) et de plutonium, deux substances permettant de fabriquer des armes nucléaires.

Le communiqué «*encourage les Etats qui le peuvent à annoncer volontairement, d'ici 2013, des actions spécifiques pour minimiser l'utilisation de l'UHE, via par exemple la conversion de réacteurs fonctionnant avec de l'UHE en réacteurs marchant avec de l'uranium appauvri*», qui n'entre pas dans la composition d'armes nucléaires.

La prochaine réunion de ce type, la troisième après celles de Washington en 2010 et de Séoul, se déroulera en 2014 aux Pays-Bas.

R. I./ Agence

MOHAMED MERAH, LE TUEUR DE TOULOUSE

Une affaire qui déchaîne haines et passions

Mohamed Merah est un Français d'origine algérienne âgé de 24 ans. Il a été tué le 22 mars par des policiers du RAID après un siège de plus de 32 heures de son domicile à Toulouse où il s'était retranché. Il sera inhumé en Algérie son pays d'origine. Son père a décidé d'ester la France pour avoir « *tué son fils* ». Il entend engager les plus grands avocats même s'il doit travailler toute sa vie pour les payer «*La France est un grand pays qui avait les moyens d'arrêter mon fils vivant. Ils auraient pu l'assommer avec du gaz et l'arrêter, ils ont préféré le tuer*».

Al Djazira appelée à ne pas diffuser les vidéos de Mohamed Merah

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel et le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, ont appelé mardi la chaîne Al Djazira à ne pas diffuser les vidéos tournées par Mohamed Merah au cours de ses meurtres rapporte Reuters.

Une copie des images filmées lors de ses sept meurtres à Toulouse et Montauban par le tueur abattu jeudi par la police est parvenue au bureau parisien de la chaîne de télévision qatarie, qui n'a pas encore pris la décision de les diffuser ou non. Le CSA «*invite les chaînes de télévision à ne pas diffuser les images tournées par Mohamed Merah*», a dit un porte-parole de l'autorité de régulation à Reuters. A la question de savoir s'il était préférable qu'Al Djazira ne montre pas les images, Alain Juppé, interrogé a répondu : «*Bien sûr. Je pense que cette incitation, sur des cerveaux souvent dérangés ou fragiles, à la violence, au meurtre, est tout à fait détestable*.»

Une lettre manuscrite avec une clé USB contenant les vidéos filmées par le tueur est parvenue au bureau parisien d'Al Djazira.

«*On voit toutes les attaques perpétrées à Toulouse et à Montauban dans l'ordre chronologique*», a précisé Zied Tarrouche, chef du bureau de Paris de la chaîne, sur BFM-TV.

«*C'est la direction qui va décider du sort de cette vidéo*», a-t-il ajouté. «*Il y a beaucoup d'éléments à prendre en considération.*

Mohamed Merah a filmé l'intégralité des meurtres qu'il a perpétrés à Toulouse et Montauban. Le «tueur au scooter» a indiqué sans plus de précision avoir posté les vidéos sur Internet, a dit le procureur de Paris, en charge de l'enquête.

«MUSULMANS D'APPARENCE »

Sarkozy provoque indignations et moqueries

Nicolas Sarkozy était l'invité de *France Info* lundi matin. Le candidat est interrogé sur les propos de Marine Le Pen qui a demandé «*combien de Mohamed Merah dans les bateaux, les avions, qui chaque jour arrivent en France remplis d'immigrés ?*» Réaction de Nicolas Sarkozy : «*Les amalgames n'ont aucun sens, je rappelle que deux de nos soldats étaient... comment dire... musulmans, en tout cas d'apparence, puisque l'un était catholique, mais d'apparence. Comme l'on dit : la diversité visible. Et ce serait particulièrement odieux cet amalgame* », affirme-t-il, pas très à l'aise dans son explication.

«*Dès qu'il y a quelque chose d'outrancier à dire, on peut compter sur Marine Le Pen !*», s'est-il exclamé pour dénoncer les propos de Marine Le Pen. «*On ne peut pas assimiler Mohamed Merah, Français né en France, aux enfants étrangers arrivés par bateau. Ces amalgames n'ont aucun sens*».

«Clairement raciste», selon le PCF

Le PCF a vite dénoncé les propos du candidat-Président. «*Cette expression, en plus d'être d'une bêtise insondable, est clairement raciste !*», dénonce le PCF dans un communiqué, évoquant une «*inadmissible provocation*». «*Comment le président de la République arrive-t-il à confondre, si ce n'est en le faisant volontairement, affaire de foi et couleur de peau ?*», se demandent les communistes.

R. I./ Agence

ALLAITEMENT AU SEIN

Un moment vital pour la mère et son enfant

L'OMS, l'Unicef et encore l'Académie américaine de pédiatrie sont tous d'accord sur ce point : l'allaitement est essentiel pour l'enfant et sa mère. Elle est le moyen idéal d'apporter aux nourrissons tous les nutriments dont ils ont besoin pour grandir et se développer en bonne santé. La composition du lait maternel favorise les défenses immunitaires et l'activité cérébrale du nourrisson.

Le colostrum : sécrétion lactée jaunâtre et épaisse produite à la fin de la grossesse, constitue, ainsi que le préconise l'OMS, l'aliment parfait pour le nouveau-né qui doit commencer à s'alimenter dès la première heure qui suit la naissance. L'allaitement exclusif au sein est recommandé jusqu'à l'âge de six mois à deux ans, voire plus, l'allaitement doit être complété par une autre alimentation.

Importance de l'allaitement au sein

La mise en route et la poursuite de l'allaitement au sein doit être l'un des principaux objectifs des soins du post-partum. Le lait maternel est le meilleur aliment possible pour le nouveau-né. Depuis l'aube de l'humanité il constitue le seul aliment du bébé, le lait animal n'étant utilisé qu'en cas d'urgence, en l'absence de lait maternel, et en général avec des conséquences désastreuses. Ce n'est que dans la deuxième moitié du vingtième siècle qu'ont été mis au point les laits maternisés, à partir de lait de vache, plus proches du lait de femme sur le plan de la quantité des éléments nutritifs, mais encore très différents de lui sur le plan de la qualité et d de tous les facteurs immunitaires. Les propriétés immunologiques du lait maternel sont exceptionnelles. L'immunoglobuline A (IgA) est très importante et sa concentration est particulièrement élevée dans le colostrum produit au cours des premiers jours. L'IgA agit probablement en empêchant les bactéries de se fixer sur les surfaces cellulaires épithéliales de l'intestin et des voies respiratoires supérieures. En dehors de ses qualités immunologiques, le lait maternel contient également des acides aminés essentiels et des acides gras poly-insaturés à chaîne longue, absents dans les laits d'origine animale et qui sont peut-être très importants pour le développement cérébral.

Mise au sein précoce

Il est recommandé de donner l'enfant à sa mère juste après l'accouchement pour que s'établisse un contact cutané et que le bébé commence à téter dès qu'il est prêt, normalement dans la demi-heure ou l'heure qui suit la naissance. Le contact cutané et la mise au sein précoce sont associés à un comportement de la mère plus affectueux envers son enfant; les mères qui commencent rapidement l'allaitement ont moins de problèmes à le poursuivre. Quinze à 20 minutes de contact dans l'heure qui suit l'accouchement suffisent à apporter un bienfait. Il peut falloir 45 minutes à 2 heures avant que le bébé ne se mette à téter spontanément, mais le contact cutané peut se faire bien plus tôt. Un contact mère-enfant peu important après l'accouchement entraîne une interruption beaucoup plus fréquente de l'allaitement au bout d'1 à 3 mois. La mise au sein précoce peut également avoir une influence sur les contractions utérines et donc réduire les pertes sanguines dans le post-partum.

L'OMS recommande de pratiquer l'allaitement au sein exclusif pendant au moins 4 mois et si possible 6. Il faut allaiter à la demande, jour et nuit, au moins 8 fois par 24 heures.

(Extrait du Rapport sur : « Soins à la mère et au nouveau-né dans le post-partum : guide pratique »)

Source OMS

BONNE COURBE DE POIDS

La préoccupation des parents

L'allaitement est souvent remis en question ; souvent à tort, à cause d'une courbe de poids trop lente ou trop faible par rapport à la normale. Voici donc quelques petits éclaircissements.

Les premiers mois, la façon dont le bébé prend ou non du poids est une préoccupation majeure des parents, de l'entourage familial et médical. Il est vrai qu'un bébé qui grossit bien est a priori un bébé en bonne santé, qui se développe normalement.

Mais cette légitime préoccupation ne doit pas tourner à l'obsession. Combien d'allaitements ont capoté en raison de la consigne donnée autrefois dans les maternités (et encore donnée dans certains endroits) de «peser avant et après la tétée» ? Dans les années 60 et 70, combien de bébés ont été gavés de farines dès 2 mois pour en faire de «beaux bébés» pleins de bourrelets ? Combien d'allaitements tournent court au bout de quelques mois parce le bébé prend moins de poids qu'il n'est censé prendre ? Sans compter les bébés qu'on veut mettre au régime parce qu'ils prennent «trop» !

On dispose depuis peu de courbes de croissance établies à partir de l'observation de 12.000 bébés de Norvège, Inde, Etats-Unis, Ghana, Oman et Brésil, allaités toute la première année dont au moins quatre mois exclusivement . Par rapport aux courbes utilisées jusqu'ici, on constate que les bébés allaités prennent en moyenne plus les premiers mois, et moins entre 6 et 12 mois (surtout les filles) .

Et pour savoir si un bébé est en bonne santé, certes il faut de temps en temps regarder la balance (si un bébé stagne, voire perd du poids, il faut en trouver la cause), mais plus important encore, il faut regarder l'enfant !

Source : Féminin Bio

CONSEILS PRATIQUES

Soin des seins, après la naissance

Bien prendre soin de vos seins durant l'allaitement consiste à appliquer quelques conseils qui vous prendront peu de temps :

Nettoyez vos seins de préférence avec un savon surgras une fois par jour.

Evitez savon, parfum et déodorant trop parfumés.

Evitez toute macération et changez régulièrement vos coussinets d'allaitement.

Limitez l'utilisation de coque d'allaitement, source de compression et de crevasses.

Portez un soutien gorge adapté et confortable.

Installez correctement bébé au sein afin d'éviter tout souci (crevasses, engorgements).

A la fin de la tétée, massez votre bout de sein avec votre lait, riche en matière grasse et donc nourrissant pour votre peau.

Agissez rapidement dès l'apparition de désagréments (engorgements, crevasses).

Crevasses du sein

Les crevasses du sein lors de l'allaitement sont des lésions à type de petites fissures situées au niveau du téton.

Les crevasses sont dues à la fragilité de la peau, à la macération et au mauvais positionnement de bébé au sein.

Quelques précautions sont donc nécessaires :

Evitez le port de coques d'allaitement qui font pointer en permanence le téton et donc ouvrir la crevasse.

Changer régulièrement vos coussinets d'allaitement mais évitez ceux qui sont jetables car favorables à la macération puisque plastifiés.

Evitez les nettoyages agressifs et répétés de vos seins durant la période d'allaitement. Une toilette quotidienne est suffisante.

Assurez-vous que bébé est correctement installé au sein lors de l'allaitement et qu'il prend bien le téton et l'aréole.

Commencez l'allaitement en proposant à bébé votre sein qui est le moins douloureux.

Variez les positions pour allaiter.

En fin de tétée, faites pénétrer sur votre téton un peu de votre lait. Riche en matière grasse, il nourrira votre peau.

Certaines crèmes adaptées aux crevasses du sein peuvent être utilisées. Peu odorantes, elles permettent à bébé de ne pas être déstabilisé lors de la tétée et apportent une guérison rapide au sein.

DOCTEUR LARBI MARICHE* AU *MIDI LIBRE*

«Allaiter bébé au sein favorise son épanouissement affectif»

Le docteur Larbi Mariche qui est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment : Allaitement maternel a bien accepté de nous accorder un entretien dans se sens. Ses réponses à nos questions sont très claires, ceci est dans le but donner des conseils à la plupart des futures et jeunes mères non expérimentées et a «apporter un plus aux efforts déployés pour promouvoir l'allaitement maternel dans notre pays.»

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Doit-on préparer le sein à l'allaitement déjà durant la grossesse ?

Docteur Larbi Mariche : Le sein se prépare à l'allaitement dès les premiers mois de la grossesse ; la sage- femme ou la gynécologue peuvent donner des conseils sur la préparation des mamelons pendant le dernier mois de grossesse (massage), à l'accouchement la production de progestérone s'arrête et l'hormone de la lactation (la prolactine) commence à stimuler la glande mammaire

Quand faut-il mettre bébé au sein pour la première fois ?

La première tétée doit être donnée le plus tôt possible (dès les premières heures) après l'accouchement ; cette première rencontre est importante pour que la tétée soit "efficace" ou non car elle va faciliter le démarrage de l'allaitement.

Que manger, que boire pendant l'allaitement ?

l'alimentation doit être équilibrée et variée en particulier riche en acide linoléique et alpha linoléique (poissons gras et huiles végétales) pour couvrir les besoins de la mère et son bébé, consommez 2 collations par jour à base de laitages ou fromages on vous répète qu'il faut, en temps normal, au moins 1,5 litre d'eau par jour là il faut passer à 2,5, voire 3 litres ; car une partie de cette eau sert à l'élaboration du lait ; préférez les eaux minérales à l'eau du robinet qui peut contenir trop de nitrates

Qu'est-ce qui influence la qualité et la quantité du lait ?

Beaucoup de substances contenues dans votre nourriture passent dans le lait ; les bonnes mais aussi les mauvaises ; sans oublier le goût de vos aliments habituels; mangez à votre faim et repartissez votre alimentation sur 4, voire 5 repas par jour.

Combien de temps allaiter son enfant ?

L'allaitement maternel doit être exclusif jusqu'à l'age de 6 mois. Dans notre religion musulmane est selon le verset coranique 233 sourate de la génisse :"*Les mères allaitent leurs enfants deux années révolues ; pour qui a voulu pousser l'allaitement jusqu'au bout"*

Combien de fois par jour bébé doit-il téter ?

C'est surtout l'enfant qui choisit son rythme ; au début donner le sein à la demande pour stimuler la production ; les premiers jours les tétées sont en général espacées de 2 ou 3 heures jour et nuit (8 à 12 fois par 24 heures) il faut attendre quelques semaines pour que bébé commence à faire ses nuits

Comment savoir si bébé reçoit suffisamment de lait ?

Votre bébé se nourrit quand il tête de façon "efficace" c'est ce que l'on appelle "les sucions nutritives" avec des selles plus de 3 par 24 heures le premier mois molles ; granuleuses et jaunes avec une diurèse normale (5 ou 6 couches par 24 heures) avec un éveil spontané c'est à dire le bébé se réveille et tète 8 à 12 fois par 24 heures.

Quels sont les avantages de l'allaitement maternel ?

le lait maternel est idéal pour répondre aux besoins de votre bébé ; c'est un modèle d'équilibre ; il contient tous les éléments nutritionnels nécessaires à son développement et évolue en même temps que ses besoins il faut souligner qu'allaiter bébé au sein c'est créer un moment privilégié entre vous et votre enfant ; une intimité qui favorisera son épanouissement affectif ; il a été démontré son rôle dans la prévention de certaines infections (ORL et respiratoires) ; prévention de l'obésité, de l'allergie ; du diabète insulinodépendant, etc., et à réduire le risque de certains cancers (sein) chez la femme qui allaite.

Une femme qui allaite est-elle à l'abri d'une autre grossesse sans prendre la contraception ?

Le risque de grossesse est élevé sans contraception après le retour des couches d'ou la nécessité d'une contraception dès le retour des couches votre médecin décidera de la méthode contraceptive adéquate

Bébé a une gastroentérite, est-ce qu'on peut continuer de l'allaiter? "

Poursuivre l'allaitement est alors fortement recommandé, notamment en cas de gastrœntérite.

Peut-on prendre la pilule contraceptive en allaitant ?

Toutes les méthodes contraceptives sont compatibles avec l'allaitement cependant certaines pourraient provoquer une baisse de la lactation, en particulier les contraceptions hormonales contenant des oestrogènes, pour vous renseigner consulter le site : www.choisirsacontraception.fr; d'où l'intérêt d'utiliser des contraceptifs contenant des faibles doses d'oestrogenes ainsi que les progestatifs purs.

En cas de grippe,de rhume ou d'angine, faut-il arrêter l'allaitement ?

Une grippe; un rhume; une gastrœntérite ou même une maladie chronique comme le diabète n'empêchent nullement d'allaiter

Dans quels cas ne peut-on pas allaiter ?

Les contre indications à la mise au sein et à l'allaitement maternel sont rares, voire exceptionnelles (maladie psychiatrique évolutive...)

Comment conserver le lait maternel ?

4 heures maximum à température ambiante (20 à 25°c)

48 heures maximum au réfrigérateur à température inférieure ou égale à 4°c.

4mois au congélateur à température de moins 18°c ; le lait décongelé est à consommer dans les 24 heures et ne doit jamais être recongelé.

Lorsqu'on allaite, peut-on manger de tous les aliments ?

Votre alimentation pendant l'allaitement est donc essentielle en quantité et en qualité elle sert à couvrir vos besoins nutritionnels plus importants et à produire 700 à 800 ml de lait par jour avec une dépense énergétique supplémentaire de 500 Kilocalories, donc mangez de façon riche ; variée et équilibrée.

Quand on allaite, peut-on prendre des médicaments ?

Attention à l'automédication ; ne prenez pas de médicaments sans demander conseil à votre médecin ; certains médicaments sont formellement interdits ; d'autres ne doivent pas être pris en continu ; la plupart pouvant être nocifs puisqu'ils passent dans le lait.

Une femme qui fume peut-elle allaiter ?

Vous savez bien sûr qu'il est préférable de ne pas fumer et arrêter de fumer est toujours bénéfique à n'importe quel moment de la vie et surtout pendant la grossesse et l'allaitement. Pour la santé de votre enfant comme pour la vôtre oubliez la cigarette car la nicotine passe dans le lait si vous fumez 10 a 20 cigarettes par jour votre lait contient 0,4 mg nicotine par litre ; limitez aussi la consommation du thé et du café

Faut-il donner à boire en été à un bébé nourri exclusivement au sein ?

Le lait est composé de 75% d'eau donc le nourrisson n'a pas besoin de liquides en dehors du lait maternel même s'il fait chaud

Un dernier conseil...

Espérant que ces conseils auront permis de répondre aux questions de la plupart des futures et jeunes mères non expérimentées et à apporter un plus aux efforts déployés pour promouvoir l'allaitement maternel dans notre pays.

O. A. A.

* Larbi Mariche, pédiatre et auteur de 4 ouvrages-réferences :
- Asthme de l'enfant
- Acné juvénile
- Allaitement maternel
- Fièvre et douleurs de l'enfant
- Pas d'alternative au lait maternel.

FESTIVAL LOCAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

Lever de rideau à Guelma

Le coup d'envoi du Festival local du théâtre professionnel de l'Est et du Centre-Est a été donné, lundi au théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, avec la présentation de la pièce *Elleila El Akhira* de la compagnie Les passionnés du 4ème art de Boumerdès.

Six pièces montées par des troupes de Batna, de Constantine, d'Alger et de Boumerdès seront en lice jusqu'à vendredi prochain pour la première place de ce festival local qualificatif pour le Festival national du théâtre professionnel à Alger.

Le spectacle inaugural, *Elleila El Akhira*, est une pièce d'environ une heure, interprétée dans un arabe classique bien maîtrisé par les trois comédiens.

L'œuvre, adaptée des contes des *Mille et une nuits*', aborde la question philosophique du rapport de l'esprit avec le corps et de la relation dialectique de l'homme à la femme. Les artistes Bahia Rachedi, Aïda Kechoud, Hassen Boubrioua, Larbi Boulbina et H'mida Khider H'mida composent le jury de ce festival qui a donné lieu, sur la place du 8-Mai-1945, à la présentation en hors compétition d'un spectacle intitulé *Djeha*, mis en scène par la troupe Ettedj de Bordj Bou Arreridj.

De son côté, la troupe folklorique Allagh (la lance en targui) de la wilaya d'Illizi a exécuté de belles chorégraphies traditionnelles. '*El Gaïda Halima* de la compagnie Port-Saïd de Bab Ezzouar (Alger) sera présentée mardi dans le cadre de ce Festival local.

PRINTEMPS THÉÂTRAL À BATNA

Représentation artistique pour les écoliers

Les spectacles du «Printemps théâtral», organisés depuis le 16 mars dernier au théâtre régional de Batna (TRB), sont suivis quotidiennement par quelque 1.400 écoliers, a indiqué lundi le chargé de la programmation et de la distribution au sein de cette institution culturelle.

Le TRB est pratiquement «pris d'assaut» chaque jour par les jeunes spectateurs au point de conduire les responsables à programmer deux spectacles au lieu d'un seul par jour, a affirmé Djamel Seghir, signalant que 700 enfants, en moyenne, suivent chacune des pièces au programme.

Le même responsable a affirmé que dans de nombreux cas, les travailleurs du théâtre «*ont dû céder devant l'insistance des petits qu'ils font accéder aux spectacles, même après la clôture de la vente de billets d'entrée, pour suivre les représentations en position debout*». Plusieurs des spectacles de ce «Printemps théâtral» ont été programmés à Aïn Touta et El Madher, histoire d'apporter de la joie dans les rangs des enfants de ces deux agglomérations. Des troupes de Tizi-Ouzou, de Mila, d'Oum El-Bouaghi, de Tiaret, d'Oran et de Batna participent à l'animation de cette manifestation organisée chaque année à l'occasion des vacances scolaires de printemps.

APS

CONFÉRENCE ANIMÉE PAR L'HISTORIENNE NACÉRA BENSEDDIK

«Thagaste Souk Ahras, Patrie de St. Augustin»

« Thagaste Souk Ahras, Patrie de St. Augustin » est le titre de la conférence qui se tiendra aujourd'hui dans la salle polyvalente de l'ICI (Institut culturel italien) à 17h. L'historienne Nacéra Benseddik évoquera l'histoire de cette ville millénaire ainsi que les différents changements afin de mettre en évidence son histoire, témoin d'un passé glorieux.

PAR KAHINA HAMMOUDI

«Thagaste Souk Ahras, Patrie de St. Augustin » est le titre du livre de Nacéra Benseddik, paru en 2005 dans sa version en français et en 2010 dans une version traduite en italien. Thagast, aujourd'hui Souk Ahras, est la ville qui vit St Augustin venir au monde. Saint Augustin est, faut-il le rappeler, l'un des piliers de la philosophie mystique ancienne.

Nacéra Benseddik est docteur d'État en histoire ancienne (Le culte d'Esculape en Afrique, Université Paris IV- Sorbonne, 1995) et actuellement, elle codirige un projet de catalogue des inscriptions latines de Maurétanie (Nord-Algérie) ainsi qu'un autre sur une monographie historique et archéologique d'Icosim-Icosium- El Djazair (Alger) avec le soutien du CRASC (Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle) sous l'égide du MESRS (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique).

Ainsi elle co-dirige un projet de recherche algéro-français sur les inscriptions latines de Maurétanie ainsi qu'un rojet (CRASC Oran) de recherche sur «Les sources de l'histoire ancienne et médiévale de l'Algérie : répertoire et analyse critique des sources. L'exemple d'Alger».

L'auteur par lui-même

Née à Bordj bou-Arréridj,en Algérie, le 4 décembre 1949, Nacéra Benseddik a fait ses études secondaires au lycée de jeunes filles de Sétif, puis au lycée Victor-Hugo à Alger. Après une propédeutique classique et une licence d'histoire-géographie à la faculté de lettres d'Alger, Nacéra Benseddik poursuit ses études d'Histoire à l'université de Paris X-Nanterre avec une maîtrise d'Histoire ancienne et épigraphie latine et une thèse de doctorat de 3e cycle sur le thème *«Les troupes auxiliaires de l'armée romaine en Maurétanie Césarienne sous le Haut-Empire»*. Après un retour à Alger où, conservateur chargée de recherche puis Inspecteur des antiquités à la direction de l'archéologie, des musées et des monuments historiques (ministère de la Culture), elle dirige les fouilles du forum de Cherchel puis celles de l'Asklépieium de Lambèse avec les équipes britanniques du British Museum (T. W. Potter) et de l'université de York (S. Roskams), elle oriente ses recherches vers l'Histoire des religions et soutient une thèse de doctorat d'Etat à l'université de Paris IV-Sorbonne sur *«Le culte d'Esculape en Afrique»*.

K. H.

4E PRINTEMPS THÉÂTRAL DES ENFANTS À TÉBESSA

Pour l'amour des enfants

Le coup d'envoi des 4es journées du Printemps théâtral des enfants a été donné lundi à la maison de la vulture Mohamed-Chebouki de Tébessa, dans une ambiance pétillante et très colorée grâce à la présence en nombre de petits chérubins.

Cette manifestation culturelle qui s'étalera jusqu'à jeudi prochain, a été marquée, à son ouverture, par des activités plutôt variées avec des prestations de chorales et des spectacles de clowns animés par la troupe algéroise «El Ahibba», juste avant la présentation de la première pièce.

Le directeur de la maison de la culture a souligné que l'objectif de l'organisation de cette nouvelle édition, mise sur pied en coordination avec la troupe algéroise hôte de la wilaya, est «*d'inculquer aux enfants les valeurs de l'amour et de l'entraide à travers le volet éducatif des œuvres proposées*». Messaoud Abdessemed a ajouté que le programme de cette manifestation comprend quatre représentations théâtrales devant être animées par des troupes d'Ain Beïda (Oum El-Bouaghi), de Kaïs (Khenchela), de Djelfa et de Laghouat. Parmi les œuvres programmées pour ce rendez-vous qui coïncide avec les vacances scolaires de printemps, figure la pièce *La fleur piqueuse»*, produite par l'association des cadres de la jeunesse de Aïn Beïda, fortement saluée par le public, enfants et parents, lors da sa présentation au premier jour de cette manifestation. Cette pièce traite du thème de l'amour entre des enfants et une fleur qui exhorte les tout-petits à protéger la nature.

Les enfants de Tébessa pourront également découvrir *L'arbre de la vie*, de la troupe Nas El Masrah de Kaïs et *Noir et Blanc*» de lÆassociation culturelle de Laghouat.

APS

LÉSIONS CANCÉREUSES

L'aspirine efficace en oncologie

Une prise quotidienne d'aspirine peut réduire notablement le risque d'apparition (ou de propagation) de lésions cancéreuses. C'est la principale conclusion d'une série d'études publiés sur le site de l'hebdomadaire médical britannique The Lancet. Des chercheurs britanniques de l'Université d'Oxford estiment notamment aujourd'hui qu'après trois ans de prise quotidienne d'aspirine, le risque de développer un cancer a été réduit de près de 25% par rapport à un groupe témoin dont les membres ne prenaient pas d'aspirine.

Un autre travail publié par The Lancet a consisté à analyser de manière conjointe les résultats de cinq grandes études menées ces dernières années sur ce thème en Grande-Bretagne. Cette méta analyse a révélé qu'une prise quotidienne d'aspirine durant en moyenne plus de six ans et demi le risque de cancer métastatique de 37%. Les bénéfices apparaissent particulièrement spectaculaires dans le cas du cancer de l'œsophage et dans le cancer colorectal.

Ces données encourageantes doivent toutefois être mises en perspectives avec les effets secondaires hémorragiques (saignements gastro-intestinaux, accidents vasculaires cérébraux) bien connus qui peuvent être associés à des prises régulières inadéquates et mal dosées d'aspirine. Les nouvelles études ont confirmé que ce risque existait bel et bien mais qu'il diminuait avec le temps était de loin inférieur aux bénéfices apportés en matière de prévention anticancéreuse.

Pour le Pr Andrew T. Chan (Harvard Medical School), ces travaux ouvrent clairement la voie à l'utilisation de l'aspirine en tant que médicament de prévention des cancers. Le New York Times rappelle pour sa part que de nombreux Américains utilisent quotidiennement des formes pédiatriques d'aspirine pour réduire leur risque avéré de maladies cardiovasculaires dues à des thromboses. Aux Etats-Unis, les médecins restent toutefois extrêmement réticents à recommander à long terme l'utilisation de l'aspirine dans une population saine.

Les publications du Lancet coïncident avec des résultats novateurs diffusés il y a quelques jours par les revues ACS Medicinal Chemistry Letters et Biochemical and Biophysical Research Communications. Ces résultats seront présentés à la réunion annuelle de l'American Association for Cancer Research Ils concernent la «NOSH-aspirine» qui associe un acide nitrique (NO) et un hydrogène sulfuré (H2S). Cette nouvelle forme hybride de l'aspirine semble avoir la propriété de réduire les tumeurs en bloquant la croissance des cellules cancéreuses si l'on en croit des scientifiques du City College de New York.

Ce nouveau composé à base d'aspirine pourrait être un puissant anticancéreux doué de plus de sécurité et de moins de toxicité que l'aspirine classique traditionnelle. Le site spécialisé *Santelog* rapporte que cette aspirine d'un nouveau type aurait déjà permis de ralentir la croissance de onze types différents de cellules cancéreuses humaines en culture et ce sans endommager les cellules normales. Les échantillons biologiques provenaient de cancers du côlon, du pancréas, du poumon, de la prostate, du sein et de la leucémie. Selon les chercheurs, la «NOSH-aspirine» montre in vitro une puissance 100.000 fois supérieure à l'aspirine seule. Si l'aspirine fait partie des médicaments les plus administrés au monde, son action potentielle contre le cancer faisait l'objet de recherches depuis plusieurs années. Dès 2007, des travaux menés par des chercheurs britanniques ont indiqué que de l'aspirine pris régulièrement à petites doses contribuait à diminuer le risque global de développer un cancer. Un effet tout d'abord identifié pour le cancer colorectal, puis pour d'autres cancers de la prostate, de l'estomac, etc. Les données de 6 essais incluant 35.535 participants ont également démontré que la survenue d'un cancer était réduite d'environ un quart durant les 3 premières années du traitement, de façon presque identique chez les hommes (23%) et les femmes (25%), rapporte Le Figaro.fr. Parallèlement, le risque de saignements lié à l'utilisation de l'aspirine a semblé se réduire avec la durée du traitement.

Pas de différence observée en fonction du sexe ou de l'âge

La deuxième étude a porté sur l'apparition de métastases au cours de cancers diagnostiqués durant 5 essais qui ont inclus 17.285 patients et testé l'effet d'une dose quotidienne d'aspirine de 75 milligrammes. Sur une durée moyenne de suivi de 6,5 ans, les données ont montré que le risque de cancer avec métastases a été réduit de 36% dans le groupe traité par aspirine comparé au groupe témoin sous placebo, sans afficher de différence entre les sexes ou les âges. Une réduction encore plus forte (46%) pour une forme particulière de tumeur appelé adénocarcinomes. La troisième étude a comparé les résultats d'essais randomisés avec ceux d'études menées selon d'autres méthodologies. Un travail qui a également confirmé les conclusions obtenues avec les autres travaux pour plusieurs cancers étudiés. "*Après avoir reconnu successivement les vertus de l'aspirine en rhumatologie puis en cardiologie, on se dirige de façon quasiment inéluctable vers la reconnaissance de l'intérêt de l'aspirine dans la prévention des cancers. Les résultats deviennent significatifs à partir de la 3e année à dose élevée, de la 5e année pour les faibles doses, ce qui est assez rapide, et l'étude confirme la nécessité d'une prise quotidienne*", explique le professeur François Chast de l'Hotel-Dieu à Paris cité par le *Figaro.fr*.

Un risque d'hémorragie à prendre en compte

Néanmoins, ce spécialiste tient à souligner qu'il faut garder à l'esprit certaines limites : "*elles ont été réalisées à partir d'études de prévention cardio-vasculaire, donc pas conçues par des cancérologues, avec tous les critères pertinents pour fournir des résultats en cancérologie*". Plus important encore, l'effet bénéfique sur la prévention des cancers ne doit pas faire oublier le risque d'hémorragie digestive causé par l'aspirine "*même si on peut le réduire significativement en traitant ces patients pour éradiquer la bactérie Helicobacter pylori de leur estomac, ou en ajoutant au traitement un inhibiteur de la pompe à protons pour limiter le risque d'ulcère*", ajoute le Pr Chast.

Alors que la lutte contre le cancer est devenue l'un des enjeux majeurs des recherches, la découverte des bienfaits de l'aspirine reste malgré tout porteuse d'espoir. "*Ces résultats sonnent comme le printemps d'une nouvelle approche en cancérologie. Malheureusement l'aspirine est quasiment un médicament orphelin, qui ne bénéficie pas de l'intérêt, du soutien d'un industriel pour faire avancer sa cause auprès des autorités du médicament. C'est peut-être sa principale faiblesse*", commente encore le spécialiste. **In Maxisciences**

ACCUSÉ
levez-vous !

FLAGRANT DÉLIT

Quand cambriolage rime avec bricolage

Zoubir (23 ans) et Mouloud (25 ans), deux cousins qui ne s'étaient pas vus depuis trois ans s'étaient retrouvés lors d'une fête familiale. De leur discussion allait germer une idée qui allait bouleverser complètement leur existence.

PAR KAMEL AZIOUALI

Après que chacun eut exposé à l'autre les détails de ce qu'il avait accompli durant les trois dernières années, Zoubir, qui travaille comme agent de sécurité dans une grande entreprise de communication, dit à son cousin :
- Tu sais, Mouloud, cela fait un bon bout de temps que j'ai envie de te voir pour concrétiser un projet qui me tient à cœur.
- Mais pourquoi n'es-tu pas venu me voir à la maison ? Nous n'avons pas changé d'adresse, tu sais.
- Oui, je le sais mais ce projet est un peu spécial… Je n'étais pas sûr qu'il aboutisse et je ne voulais pas t'entrainer avec moi. Mais maintenant que je t'ai vu, que nous avons discuté, je pense qu'il y a des chances que tu acceptes de te lancer avec moi dans l'affaire que je vais te proposer. Je t'expose mon idée et c'est à toi de voir si elle te convient ou pas… Je ne te force pas la main…
- D'accord ; je t'écoute…
- Mais d'abord éloignons-nous d'ici. Il ne faut pas qu'on nous entende
Une fois à l'écart, Zoubir poursuivit :
- Tu sais que je travaille comme agent de sécurité dans une entreprise de communication.
- Tu me l'as dit .
- J'ai tous les doubles des clefs de la villa où cette entreprise est installée.
- Hum… je te vois venir…
- J'ai besoin de quelqu'un pour me donner un coup de main. Le matériel qu'il y a à prendre n'est pas très grand mais il coûte très cher. Je me suis renseigné. Il y a deux appareils photos à plus de 50 millions chacun, trois caméras dont chacune coute plus de 150 millions… Sans parler des ordinateurs portables et des enregistreurs sous la forme de téléphones mobiles qui valent au moins un million et demi chacun. Il y aussi des scanners mais ceux-là, on ne les touchera pas parce qu'ils sont gros et ils ne coutent pas cher… En revanche, il y a deux petites machines de la taille d'un petit démo numérique qui coûtent environ 200 millions de centimes chacune mais dont je n'ai pas compris l'utilité…Tantôt on me dit qu'elles permettent d'enlever les incorrections des films enregistrés sur cassette vidéo, tantôt on me dit que c'est pour convertir les DVD en Divx …
- Le plus important c'est qu'elles valent de l'argent !
- Voilà !
- Tu sais Zoubir, j'en ai marre de travailler pour une bouchée de pain…Tu sais ce que j'ai envie de faire si j'avais euh… disons 150 millions de centimes ?
- Non…
- Je m'achèterai une voiture neuve et solide et je ferai chauffeur de taxi… Je gagnerai mieux ma vie et je n'aurai plus à subir la bêtise et la mauvaise humeur de mon abruti de chef… qui n'est mon chef que parce que c'est un brosseur né. C'est fou ce que les brosseurs percent de nos jours, hein Zoubir ?
- Donc, tu as compris ce que j'ai compris, Mouloud. Et je suis heureux que tu acceptes de marcher dans ma combine. Et tu empocheras, incha Allah plus de 250 millions dans cette affaire…
- Incha Allah
- Maintenant Mouloud, il nous reste à trouver quelqu'un qui a une voiture… N'importe quelle voiture pourrait faire l'affaire… parce que comme je te l'ai dit le matériel est petit.
- Hum… il nous faut quelqu'un de confiance…Quelqu'un qui n'ira pas vendre la mèche.
- C'est sûr. Et pour qu'il ne vende pas la mèche, il faut l'associer. Il aura sa part du magot. Mais on ne lui donnera pas la vraie valeur de ces objets que nous prendrons, nous lui dirons qu'en tout et pour tout, le montant de ce que nous aurons pris vaut 90 millions et il aura le tiers : 30 millions… ça vaut le coup, non ?
- Bien sûr ! Si nous nous en tirons avec 200 millions chacun… oui, il peut les prendre les 30 millions et avec nos remerciements les plus chaleureux !
- Très bien… Maintenant…Il faut choisir celui que nous associerons à cette affaire. J'ai le choix entre trois types. Tous les trois travaillent comme chauffeurs clandestins depuis plus de dix ans.
- Déjà ils conduisent bien… parce que dans les affaires de ce genre, le chauffeur est important…Je l'ai vu dans les films policiers… C'est le chauffeur qui permet aux voleurs de s'éloigner au plus vite des lieux du crime. Mais nous, en plus, il nous faut quelqu'un qui ne connaisse pas la valeur de la marchandise que nous volerons sinon il nous réclamera plus de 30 millions.
- C'est ce que je me disais aussi. De ce côté, il n'y a rien à craindre…Ils ne connaissent que la valeur des téléphones portables et des démos qui captent les chaines de football.
- Ah ! Très bien… Alors choisis celui que tu veux…Celui dont la voiture peut prendre le maximum d'objets dans son coffre pour qu'on n'ait pas besoin de les poser sur nos genoux.
- Mouloud ! C'est fou ce que tu raisonnes comme moi ! Ah ! Je sens que ça va marcher.
- On passe quand à l'action ?
- Dans une semaine. Je vais d'abord solliciter un congé de quinze jours et faire une copie du jeu de clefs. Une dizaine de jours plus tard, une voiture s'arrêta devant une villa sur les hauteurs d'Alger. Il était 4h du matin. Avant de descendre de voiture, Zoubir donna à ses complices les dernières explications. :
- J'ai la clef qui ouvre ce portail mais si je l'ouvre l'alarme va se déclencher. Je dois escalader le mur et une fois à l'intérieur, je coupe le système d'alarme, j'ouvre les portes et on commence à sortir le matériel.
- D'accord, firent en même temps Mouloud et le chauffeur à qui ils avaient fait appel.
Zoubir escalada le mur en un rien de temps.
Mais trente secondes à peine qu'il fut entré dans la villa, le chauffeur avait vu dans le rétroviseur une voiture de police qui approchait. Il s'affola et demanda à Mouloud ce qu'il y avait lieu de faire et celui-ci lui répondit :
- Démarre, démarre !
- Tu es sur que c'est la bonne solution ?
- Je ne sais pas… tout ce que je sais c'est qu'il ne faut pas rester ici…
Ils démarrèrent mais cent mètres plus loin, la voiture de police les obligea à s'arrêter. Un policier descendit et leur demanda leurs papiers. Et Mouloud réalisa à ce moment que lui et son cousin n'avaient rien prévu pour faire face à ce genre de situation.
Les policiers une fois qu'il eurent examiné les papiers des deux hommes, regardèrent le chauffeur et lui dirent :
- Tu étais en stationnement et dès que tu nous as vus, tu as démarré….
- Euh…je…je…
- Vous habitez le quartier tous les deux ?
Mouloud à ce moment là était certain qu'il n'empocherait jamais les 150 millions qui lui permettraient de devenir un chauffeur de taxi respectable.
Soudain, il frémit de la tête aux pieds : son téléphone portable venait de sonner.
Le policier sourit et lui dit :
- Tu réponds à la communication et tu actives le haut-parleur.
- Que… j'active… le… ?
- Oui.
Mouloud obéit et la voix tonitruante de Zoubir crépita :
- Win rakoum ? Où êtes-vous ? Venez m'aider ! Vous êtes fous ? Le matériel n'est pas volumineux mais il est lourd ! Vous voulez qu'on reste ici jusqu'à ce que la police vienne nous cueillir ?
Quelques secondes plus tard, les trois hommes furent menottés et emmenés au poste de police.
Il y a quelques jours ils ont été jugés au tribunal de Bir Mourad-Raïs.
7 ans de prison ferme ont été requis contre Zoubir, le principal accusé et 5 ans contre ses deux complices. Et tous les trois doivent s'acquitter d'une amende de 50 millions de centimes.

K. A.

FOOTBALL, COUPE D'ALGÉRIE

Les clubs se préparent d'arrache-pied

La Coupe d'Algérie de football reprendra ses droits ce week-end avec le déroulement des quarts de finale. Huit clubs se préparent actuellement d'arrache-pied pour ce tour très important de Dame Coupe. Ce sera l'USM Harrach contre l'USM Alger dans un derby algérois alléchant et le CR Belouizdad face à l'ASO Chlef dans un autre choc de ce tour.

PAR MOURAD SALHI

Après avoir livré hier un match de championnat contre l'ASO Chlef, le finaliste de la précédente édition, l'USM Harrach, n'a désormais qu'une seule préoccupation en tête, c'est le match de ce week-end face à son voisin de l'USM Alger. Tous les regards seront braqués au stade du 5-Juillet qui sera le théâtre de cette belle affiche des quarts de finale de la coupe d'Algérie à 20h30. Un match capital pour les Harrachis qui souhaitent aller le plus loin possible dans cette épreuve après avoir atteint la finale de la précédente édition. Certes, le match d'hier du championnat face au champion sortant, ASO Chlef a un enjeu important pour les deux équipes, mais il reste néanmoins une étape importante dans la préparation. Les Rouge et Noir de Meziane Ighil ont eu droit de leur côté à une journée de repos avant de reprendre du service hier mardi

dans l'après-midi au stade Omar Hamadi de Bologhine. Un rendez-vous que la formation de Soustara abordera sans les services de Hamiti qui souffre actuellement d'une blessure qui nécessite plusieurs journées d'arrêt. Par contre, le club enregistrera le retour de Rabei Meftah à la compétition après un arrêt de plusieurs jours dû à une blessure contractée lors du match des huitièmes de finale face à la JS Jijel. Meftah a confirmé hier que "*sa blessure n'est qu'un mauvais souvenir*". La direction technique a sollicité également l'entraîneur national des U19 de libérer Ferhat qui se trouve actuellement en regroupement avec l'équipe nationale afin de prendre part au prochain match de samedi face à l'USMH. Le CR Belouizdad qui aura l'honneur d'accueillir sur sa pelouse du 20-Août le champion d'Algérie en titre, l'ASO Chlef, s'apprête, de son côté, à amorcer un virage important cette saison. Une victoire face aux poulains de l'entraîneur Noureddine Saadi lui permettra d'avoir plus de confiance et d'aisance pour mieux négocier la suite du championnat. Les Belouizdadis qui sont conscients de l'importance de ce rendez-vous, ont entamé les préparatifs lundi, et ce, jusqu'à vendredi. Menad aura tout son temps pour mieux choisir son onze rentrant et mettre en place la meilleure stratégie possible. Certes, le tirage au sort a été favorable en désignant le CRB club recevant, mais il ne faut pas s'endormir sur les lauriers car cela reste insuffisant pour battre une formation chélifienne homogène dans tous les compartiments. L'ES Sétif, leader du championnat recevra le cendrillon de l'épreuve, le CRB Ain-Oussera sur sa pelouse du 8-Mai 45. Après avoir raté sa première sortie des 1/16es de finale de la coupe de la Confédération africaine face au FC Simba de la Tanzanie, le spécialiste de Dame coupe ne devrait pas éprouver beaucoup de difficultés pour arracher son billet pour les demi-finales. Le WA Tlemcen, aura également l'avantage d'accueillir le CS Constantine sur son terrain. Un match ouvert à tous les pronostics. Les deux formations se préparent actuellement d'arrache-pied. Le CS Constantine a repris avant-hier la préparation au stade Daksi afin de corriger quelques lacunes, notamment sur le plan collectif dont il souffre son groupe.

M. S.

LIGUE 1

Match à huis clos pour le CS Constantine

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel a infligé une sanction d'un match à huis clos pour le CS Constantine après les incidents survenus lors du match face à l'USM Alger (1-1) samedi en championnat d'Algérie de Ligue 1, a indiqué lundi l'instance dirigeante. Le CSC a écopé de cette sanction après le *"jet de fumigènes et de projectiles et (l')envahissement du terrain avec arrêt momentané de la rencontre"* face à l'USMA au stade Chahid Hamlaoui dans le cadre de la 23e journée du championnat, a expliqué la LNF sur son site. Le club constantinois devra, en outre, s'acquitter d'une amende de 50.000 DA, indique-t-on de même source. En Ligue 2, la commission de discipline de la LNF a suspendu pour un mois les entraîneurs Lamine Bougherara de l'US Biskra et Abdelkrim Latrèche de l'O Médéa. Les deux hommes devront également s'acquitter d'une amende de 30.000 DA chacun.

BOUALEM LAROUM :

«Le tournoi des U 19 constitue un test d'évaluation technique»

Le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des moins de 19 ans, qui se tiendra du 27 au 30 mars au stade de Dar El-Beida (Alger), devrait constituer un test d'évaluation technique et individuelle en prévision de la prochaine CAN-2013, a estimé lundi le directeur technique national (DTN), Boualem Laroum. *"Ce tournoi qui verra la participation de quatre équipes, devrait constituer un test important pour l'équipe nationale des moins de 19 ans, appelée à représenter l'Algérie à la prochaine coupe d'Afrique des nations qu'organisera l'Algérie du 16 au 30 mars 2013"*, a déclaré à l'APS, M.Boualem Laroum. La sélection des moins de 19 ans conduite par le technicien français, Jean Marc Nobilo, a entamé du 19 au 23 mars un stage de préparation, avant la rencontre qui va se dérouler mardi au stade de Dar El-Beida à 17h00 face à la Mauritanie. *" Ce stage précompétitif qui a regroupé 48 joueurs a été consacré à la préparation individuelle de chaque joueur, et aux derniers réglages avant le tournoi qui sera l'occasion idéale pour évaluer le niveau technique de cette équipe"*, a-t- il précisé. Le DTN a également évoqué le processus de préparation, de formation et de détection des joueurs de l'équipe nationale U-19, qui a aussi pour objectif la qualification à la coupe du Monde 2013. *"Nous suivons cette équipe nationale U19 depuis deux ans, et nous avons décelé et constaté un manque de rigueur tactique chez cette formation. Pour ce tournoi de l'UNAF, nous avons choisi 23 joueurs, appelés à donner le meilleur d'eux-mêmes pour avoir leur place dans la liste finale des joueurs convoqués à disputer la CAN-2013."*, a ajouté M.Boualem Laroum. La Mauritanie et la Tunisie, à pied d'oeuvre depuis samedi à Alger, ont effectué dimanche une séance d'entraînement au stade municipal de Zéralda, alors que la délégation marocaine est arrivée dimanche après-midi. Ce tournoi s'inscrit dans le cadre de la contribution de l'Union nord-africaine à la préparation des sélections de la région pour les éliminatoires et la phase finale de la coupe d'Afrique des nations 2013 de la catégorie.

STEVE COTTERILL :

«Ce sera difficile pour le club de garder Guedioura»

Le maintien de l'international algérien Adlène Guedioura dans les rangs de Nottingham Forest pour la saison prochaine sera *"difficile"*, a reconnu lundi l'entraîneur du club anglais pensionnaire de la "Championship", Steve Cotterill. *"Je suis très chanceux de disposer dans mon effectif d'un joueur de la trempe de Guedioura, mais ce sera difficile pour le club de le garder en prévision de la saison prochaine, vu que ses prestations sont toujours de premier ordre, ce qui motiverait certainement son club à le récupérer en fin de saison"*, a déclaré l'entraîneur de Nottingham Forest à la presse locale. Non-utilisé par son club employeur, Wolverhampton Wanderers (Premier League), Guedioura avait décidé de changer d'air en optant pour Nottingham lors du précédent mercato d'hiver, mais à titre de prêt de six mois. Avec son nouveau club, le milieu de terrain défensif des "Verts" est en train de briller de mille feux. Son entraîneur ne tarit pas d'ailleurs d'éloges sur lui. *"Guedioura avait besoin de matches dans les jambes, chose qui lui manquait à Wolverhampton, mais avec nous, il est déjà à son 11e match. Il se plait énormément à Nottingham. Il est au sommet de son art"*, a t-il dit. Depuis l'arrivée de Guedioura à Nottingham, le club est en train de monter en puissance, contribuant largement dans l'amélioration de son classement. Les poulains de Cotterill ont quitté la dernière place pour se hisser à la 20e position avec 39 points, soit à 9 longueurs du 24e et dernier au classement, Portsmouth.

Matmour rejoue après trois semaines d'indisponibilité

L'attaquant international algérien Karim Matmour a renoué lundi soir avec la compétition lors de la victoire de son club Eintracht Francfort sur le terrain d'Union Berlin (4-0) en clôture de la 27e journée du championnat allemand de football de deuxième division (Bundesliga 2). Indisponible depuis trois semaines en raison d'une blessure contractée aux entraînements, Matmour a fait son apparition sur le terrain à la 72e minute du match en remplacement de E. Hoffer. Grâce à cette victoire, les coéquipiers du joueur des "Verts" consolident leur position dans la course à l'accession en Bundesliga 1, puisqu'ils occupent toujours la deuxième place avec 58 points, à un point du leader Greuther Furth et devançant de 5 points le troisième Fortuna Düsseldorf. Matmour avait rejoint l'Eintracht Francfort en début de saison en provenance du Borussia Münchengladbach, avec lequel il n'avait pas bénéficié de beaucoup de temps de jeu. Au sein de sa nouvelle formation, il a réussi à s'illustrer cette saison, ce qui lui a permis de reprendre sa place de titulaire en équipe nationale lors du précédent déplacement des "Verts" en Gambie (victoire 2-1), en match aller du second tour des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2013).

Un match de suspension pour Mesbah

Le défenseur international algérien de l'AC Milan, Djamel Mesbah, a écopé d'une sanction d'un match de suspension pour cumul de cartons, a indiqué lundi soir le club lombard sur son site internet. Mesbah avait écopé d'un carton jaune samedi à la 58e minute du match remporté contre l'AS Rome (2-1) à San Siro dans le cadre de la 29e journée du championnat d'Italie. Il s'agit de son quatrième avertissement entre Lecce, son ancien club et Milan qu'il a rejoint en janvier dernier, écopant ainsi automatiquement d'une sanction d'un match de suspension. De même pour son coéquipier ghanéen Sulley Muntari qui a récolté son quatrième carton jaune contre la Roma. Les deux joueurs devront ainsi faire l'impasse sur le déplacement de samedi prochain à Catane pour le compte de la 30e journée de la Serie A.

Cuisine

Gratin d'aubergines-frites aux champignons

Ingrédients :
2 aubergines
1 poivron rouge
1 boîte de champignons émincés
2 c. à soupe de crème fraîche
2 c. à soupe de fromage râpé
1 c. à soupe d'huile
Sel, poivre
Sauce béchamel :
2 c. à soupe de beurre
2 c. à soupe de farine
1/4 de lait
2 c. à café de crème fraîche
1 c. à soupe de persil haché
80 g de fromage râpé
Sel, poivre
Préparation :
Préparer la sauce béchamel, faire fondre le beurre dans une casserole sur feu doux, saupoudrer la farine en remuant avec une cuillère en bois, verser le lait graduellement en continuant à remuer jusqu'à l'obtention d'une sauce épaisse, saler et poivrer, ajouter la crème fraîche, bien mélanger. Laver soigneusement les aubergines et les essuyer, les couper en deux dans le sens de la longueur en gardant la queue. Les faire frire dans l'huile chaude, retirer lorsqu'elles sont bien dorées des deux côtés, les placer dans un moule à gratin, les vider délicatement en gardant une petite épaisseur de chair sous la peau, hacher la pulpe d'aubergines, la presser dans une passoire pour se débarrasser de l'excès d'huile.
Faire chauffer l'huile dans une poêle et y faire revenir les morceaux de poivron, ajouter les champignons émincés et continuer à remuer jusqu'à ce que les champignons soient dorés, ajouter la pulpe d'aubergines hachée, bien mélanger pendant 3 minutes, saler et poivrer, ajouter la crème fraîche et faire revenir 2 minutes. Hors du feu, ajouter le persil haché et le fromage râpé, bien mélanger. Remplir les demi-aubergines vidées avec la farce, verser sur chacune d'elles la sauce béchamel et parsemer de fromage râpé. Faire gratiner 15 minutes à four moyen.

Mayonnaise mousseuse sans huile

Ingrédients :
1 jaune d'œuf
1 blanc d'œuf
1 c. soupe de moutarde mi-forte
1 petit-suisse à 0 % de MG
Sel et poivre
Préparation :
Mélanger un jaune d'œuf avec 1 c. à soupe de moutarde mi-forte, sel, poivre.
Ajouter avec un fouet un petit-suisse à 0% de MG.
Battre le blanc d'œuf en neige ferme avec une pincée de sel. L'ajouter délicatement en soulevant la préparation précédente. C'est prêt sans gras.

SOINS CAPILLAIRES

Sept recettes naturelles pour la beauté de vos cheveux

Pour se sentir bien dans sa tête, il est nécessaire de se sentir bien dans les cheveux qui apparaissent comme un facteur principal de la beauté.

Voici des recettes de grand-mère 100% naturelles qui vous permettront d'avoir des cheveux doux, brillants et sains :

Pour les cheveux secs :
Mélangez le jaune d'un œuf avec une 1/2 tasse de mayonnaise jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène.
Appliquez le masque sur votre cuir chevelu, puis enveloppez vos cheveux dans une serviette de bain chaude et humide et laissez reposer un quart-d'heure.
Rincez à l'eau tiède.

Anti-chute :
Mélangez un œuf entier avec une c. à soupe de miel et une autre de basilic moulu. Appliquez le masque sur les cheveux et laissez-le agir quelques minutes.
Rincez à l'eau tiède.

Pour les fortifier :
Mélangez une c. à soupe de mayonnaise avec une c. à soupe de miel, de yaourt, d'huile d'olive et le jaune d'un œuf. Mettez le mélange sur vos cheveux pendant au moins deux heures.
Rincez à l'eau tiède.

Accélérer la repousse :
Un jaune d'œuf et 3 c. à soupe d'huile de ricin peuvent traiter ce problème, voire même intensifier vos cheveux.
Mélangez les deux ingrédients, puis mettez le masque sur vos cheveux sans oublier de les couvrir avec une serviette chaude pendant deux heures au minimum.

Pour les cheveux ondulés :
Ce type de cheveux, plutôt faibles, exige un mélange de deux œufs et deux c. à soupe d'huile de cresson ou de l'huile de maïs.
Frottez le cuir chevelu avec ce mélange et laisser agir pendant une heure environ. Rincer à l'eau tiède.

IDÉES PRATIQUES

L'art de bien habiller sa table

La nappe :
Une belle nappe habillera naturellement votre table, il est, donc, important qu'elle soit impeccable. Veillez à ce qu'elle soit bien nette et sans faux plis, sauf si elle est rectangulaire, auquel cas il peut y avoir un pli au milieu, dans la longueur. Au besoin, sortez votre fer à repasser et lissez la nappe. Choisissez-la suffisamment grande pour qu'elle couvre les pieds de la table. Si vous mettez des rallonges et que vous n'avez pas de nappe assez grande, il est plus esthétique de mettre trois nappes au lieu de deux. Une à gauche, une au milieu et une à droite.

Couleur et tissu :
Préférez pour les grands dîners une nappe blanche. Evitez les gros motifs qui seront plus difficiles à marier avec votre vaisselle ou votre décoration de table. Dans l'ensemble, préférez quelque chose de discret.

Côté couleurs, vous pouvez jouer la sobriété avec des couleurs très naturelles. Inutile de les multiplier, optez pour une couleur dominante, par exemple celle de votre nappe, et un ou au maximum deux coloris accessoires.

La décoration de la table :
Si vous souhaitez mettre des fleurs, attention à leur taille, elles pourraient gêner les convives. Choisissez des fleurs basses et aux coloris plutôt doux. Le centre de table est assez approprié et moins encombrant que des soliflores. Il sera déposé en longueur si la table est rectangulaire et ronde si la table l'est aussi.
Pareil pour tout ce qui est perles, paillettes ou confettis, très gênant et qui pourraient atterrir dans les assiettes. Préférez les galets de verre, plus gros et moins gênants.

Astuces

Du thym pour drainer le foie et l'estomac :

Vous avez des aigreurs d'estomac. Pour drainer tout ça, prenez une poignée de thym et versez-la dans un quart de litre d'eau chaude. Laissez infuser un quart-d'heure et buvez la tisane.

Des feuilles de laurier contre les pieds qui transpirent :

Prenez des bains de sel marin mélangé à des feuilles de laurier plusieurs fois par jour.
Le résultat est extrêmement efficace et finies les chaussures tachées et trempées.

Atténuer un mal de dos avec du thym et de l'aspirine :

Faites couler un bain très chaud et versez en premier un tube entier d'aspirine dans l'eau.
Rajouter ensuite un gros bouquet de thym frais mis dans un vieux bas. Immergez-vous.

Soigner l'otite du baigneur :

Mélangez, à parts égales, de l'eau distillée avec du vinaigre de pommes (pas un autre).
Mettez trois gouttes du mélange dans l'oreille touchée.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Trop d'aluminium dans certains déodorants

Selon une enquête menée par le mensuel 60 Millions de consommateurs, 6 des 14 déodorants antitranspirants testés contiendraient des concentrations en sel d'aluminium supérieures au taux préconisé par l'Afssaps.

C'est une conclusion préoccupante que publie le mensuel 60 Millions de consommateurs. Dans le numéro d'avril, les équipes du magazine ont mené une enquête sur la présence d'aluminium dans les déodorants antitranspirants ou antiperspirants. En effet, ces produits utilisent des sels d'aluminium pour réduire la transpiration alors que les déodorants classiques se contentent de masquer les odeurs. Au total, ce sont pas moins de 14 de ces produits destinés aux femmes comme aux hommes qui ont été testés.

L'enquête a ainsi révélé que six de ces déodorants dépassaient la teneur en sel d'aluminium recommandée par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps). Les 14 antitranspirants testés dans le numéro d'avril de *60 Millions* contenaient de l'aluminium, dans des teneurs très variables d'un produit à l'autre. Elles se situent entre 0,19% et 2% d'aluminium pur, selon le mensuel. Or, l'Afssaps a préconisé un taux maximal d'aluminium de 0,6% dans un rapport d'octobre dernier sur l'évaluation du risque lié à l'utilisation de l'aluminium dans les produits cosmétiques. 60 millions de consommateurs a même testé un déodorant à la pierre d'alun naturelle, présentée comme une alternative à l'aluminium mais qui contenait également de l'aluminium à hauteur de 0,3%. Dans son rapport centré sur les antitranspirants, l'Afssaps a indiqué qu'aucun élément ne permettait de considérer que l'exposition par voie cutanée à de l'aluminium présentait un risque cancérigène. Mais cette molécule ait aussi connu pour d'autres effets possibles tels que de la neurotoxicité, de l'atteinte osseuse voire de l'anémie. C'est pourquoi l'Agence a tout de même recommandé de restreindre la concentration d'aluminium dans les produits antitranspirants ou déodorants à 0,6%.

Des indications incomplètes sur les emballages

En outre, elle a également conseillé de ne pas utiliser les produits cosmétiques contenant de l'aluminium quand la peau est lésée. L'Afssaps précisait alors qu'*"il serait nécessaire d'informer le consommateur que les produits antitranspirants ou déodorants ne doivent pas être utilisés après le rasage ou en cas de lésion de la peau"*. Une indication qui devrait normalement figurer sur le conditionnement mais qui ne l'est pas toujours, d'après les constatations du mensuel.

60 Millions de Consommateurs relève ainsi dans son essai que si globalement, les modes d'emploi et précautions d'usage figurent bien sur les emballages, aucune référence ne fournit la mention complète recommandée par l'Afssaps "*ne pas utiliser après le rasage ou en cas de lésion de la peau"*.

Thaïlande : des pesticides à l'origine de décès mystérieux ?

Les autorités thaïlandaises ont indiqué que la mort de trois touristes étrangers et d'un guide début 2011 pourrait être due à un empoisonnement accidentel aux pesticides ou à des produits chimiques. La nature et la provenance des substances en question n'ont pas pu être identifiées.

En janvier et février dernier, plusieurs décès suspects ont eu lieu dans la ville touristique de Chiang Mai au nord de la Chine. Originaires de Nouvelle-Zélande et des Etats-Unis, des touristes, tout comme un couple de personnes âgées, avaient été retrouvés morts à leur hôtel. Une affaire qui avait à l'époque créé une vague d'inquiétude, alors qu'un guide thaïlandais était également décédé et que trois autres individus avaient été gravement malades.

Aujourd'hui, les autorités thaïlandaises ont indiqué que ces décès pourraient en fait avoir été causés par des pesticides ou des produits chimiques. Les touristes et le guide thaïlandais sont "*vraisemblablement morts d'une exposition aux pesticides"*, a annoncé le Département du contrôle des maladies dans un rapport, sans toutefois avoir de certitudes. En effet, les échantillons et les analyses effectués ont révélé la présence de substances chimiques que l'on peut trouver dans les pesticides, voire dans les produits de type mort-aux-rats. Mais la faible quantité des échantillons recueillis ont empêché un examen plus poussé des toxines en laboratoire.

"*Aussi difficile que ce soit à accepter, les causes précises de ces décès et des maladies ne peuvent pas être identifiées ou confirmées avec certitude*", précise le rapport, écrit au terme de cinq mois d'enquête menés par plusieurs ministères thaïlandais en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé, explique l'AFP. Pour éviter de nouveaux drames, les autorités du pays ont néanmoins annoncé la mise en oeuvre de mesures destinées à empêcher l'exposition à des produits chimiques toxiques, dont l'usage sera strictement limité dans les hôtels et les marchés.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

ANESTHÉSIE

Inventeur : **Crawford Williamson Long** Date : **1842** Lieu : **États-Unis**

Avant l'invention de l'anesthésie, la chirurgie tenait autant de l'épreuve de torture que de la médecine. Il faudra attendre le XIXème siècle pour que le médecin américain Crawford Williamson eut l'idée d'administrer de l'ethe à ses patients en 1842. Malgré ce succès, il attendit onze ans pour rendre publique son idée.

Shy'm

elle fait des confidences sur M. Pokora

Shy'm a fait quelques confidences sur ses relations avec M. Pokora. La chanteuse se sent particulièrement proche de son collègue. Shy'm est revenue sur les relations qu'elle entretient avec M. Pokora dans une interview pour le journal Nord Eclair. Et il semblerait que les deux artistes soient de simples amis qui adorent le travail l'un de l'autre.

Jérémy Michalak

en route pour TF1 ?

L'éternel chroniqueur de France Télévisions pourrait débarquer sur TF1. En effet, selon nos confrères de Télé 2 semaine s, Jérémy Michalak, qui officie actuellement dans C à vous ! sur France 5, aurait passé un casting pour la Une. L'animateur serait pressenti pour prendre les commandes d'un jeu et serait en concurrence avec Vincent Cerutti. TF1 ne serait pas la seule chaîne à faire de l'œil à Jérémy Michalak.

Natasha St-Pier

elle joue la mariée dans un clip

Natasha St-Pier revient enfin à la musique. La chanteuse québécoise célèbre 10 ans de carrière avec Bonne Nouvelle, son nouvel album et un single qui porte le même nom. Un clip de joie dans lequel la chanteuse joue à la mariée... Le 9 mars dernier, Natasha St-Pier a épousé son beau militaire français Grégory.

Amel Bent

rayonnante et amincie pour un showcase endiablé

Amel Bent, nouvelle égérie de la marque de produits de régime Weight Watchers,est toujours aussi énergique. Craquante, elle a donné un showcase privé le 23 mars au Nouveau Casino.
C'est devant près de 250 invités que la belle a interprété ses plus grands tubes ainsi que les titres de son dernier album, Délit Mineur. Vêtue d'une robe orangée et parfaitement bien coiffée, Amel Bent était superbe et affichait un sourire des plus épanouis.

Lenny Kravitz

son meilleur souvenir de karaoké avec Mick Jagger

Lenny Kravitz s'est souvenu avoir eu le souffle coupé après avoir entendu la légende du rock, Mick Jagger, s'échauffer les cordes vocales en faisant du karaoké.
"Si vous passez un mois sans chanter, vous n'allez pas pouvoir faire le premier concert. Et vous pouvez même être enroué", a expliqué Lenny Kravitz.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h12
Dohr	12h53
Asr	16h25
Maghreb	19h09
Icha	20h29

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 1532 | Mercredi 28 mars 2012

Le MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

COOPÉRATION ALGÉRO-MAROCAINE

Signature d'un protocole d'accord entre les agences APS et MAP

L'agence Algérie presse service "APS" et l'agence marocaine Maghreb arabe presse "MAP" ont signé, hier, au siège de l'APS, un protocole d'accord visant à renforcer et développer la coopération.

Le protocole d'accord a été signé par le directeur général de l'APS, Abdelhamid Kacha, et son homologue marocain, Khalil Hachemi Idrissi, en présence du ministre de la Communication, Nacer Mehal, et du ministre marocain de la communication, porte-parole du gouvernement, Mustapha El Khalfi.

A cette occasion, M. Kacha a indiqué que les relations entre les agences *"ne se sont jamais interrompues même si leur niveau est resté modeste"*, estimant que le protocole d'accord signé ce jour intervient dans une conjoncture particulière marquée par *"les mêmes défis engendrés par la diversité médiatique et le pluralisme politique"*. Le protocole d'accord, a t-il dit, permettra de *"relancer les relations bilatérales sur des bases solides et sincères"*, en particulier en ce moment où les deux agences connaissent des *"réformes professionnelles"* et les deux pays vivent *"une conjoncture politique marquée par le rapprochement"*. Cela *"facilitera l'échange d'expériences et la coopération tout en permettant l'approfondissement de l'échange d'informations intéressant chacune des deux agences en cette conjoncture particulière"*, a-t-il encore ajouté. M. Kacha a souligné d'autre part, que la mission des deux agences conformément aux instructions données par les ministres de la Communication des deux pays consistait à assurer une large couverture dans les différents domaines *"en vue de cerner les développements survenant dans les deux pays, de se débarrasser des préjugés et consolider tout ce qui nous unit"*. Il a affirmé en outre, que la conjoncture était *"porteuse dans la mesure où nous partageons des ambitions de réforme communes tant au plan de l'amélioration de l'offre du service public que de l'adaptation aux nouveaux défis de la scène médiatique induits par la révolution numérique"*, appelant son homologue marocain à *"une coopération de nouvelle génération"*.

De son côté, M. Idrissi a estimé que le protocole d'accord allait *"créer un climat de rapprochement plus solide"* offrant *"l'occasion de procéder à un échange d'expériences entre les deux agences"*, précisant que le document *"sera la locomotive qui amorcera une dynamique humaine et professionnelle à même de donner forme dans un proche avenir à une vision commune dans le domaine médiatique à travers les deux agences"*.

SURVEILLANCE DES FRONTIÈRES COMMUNES

L'Algérie disposée à coopérer avec la Libye

Le ministre de l'intérieur et des collectivités locales, Daho Ould Kablia, a souligné hier à Alger, *"la disponibilité de l'Algérie à coopérer avec la Libye dans les domaines susceptibles de contribuer à renforcer la surveillance et assurer la sécurité des frontières"* communes, et proposé "*la constitution d'une commission-mixte frontalière algéro-libyenne*" pour prendre en charge les questions de sécurité et les régions frontalières. Intervenant à l'ouverture des entretiens qu'il a eus avec son homologue libyen Fawzi Abdelaal en présence des membres des deux délégations, le ministre de l'Intérieur a souligné que "*cette coopération devrait se traduire à travers l'organisation de stages de formation au profit de cadres, d'agents de police, d'officiers de sûreté et d'agents de la Protection civile, dans les écoles algériennes spécialisées*", outre "*l'envoi de formateurs algériens en Libye pour superviser l'opération d'encadrement et de formation sur le terrain et la formation de formateurs et agents de police*". Pour traduire dans les faits le désir de l'Algérie d'approfondir ses relations de coopération avec la Libye Ould Kablia a suggéré l'élaboration "*d'un protocole d'accord*" portant sur la création de la mixte frontalière algéro-libyenne. "*Ce projet de texte,* a ajouté le ministre de l'Intérieur, *permettra d'élargir les domaines de coopération entre les organes relevant des ministères de l'Intérieur des deux pays*" et ce, pour renforcer la coopération frontalière, dans le cadre d'une approche globale couvrant les questions relatives à la sécurité et au développement des régions frontalières

ACCIDENTS DE LA ROUTE

36 blessés dans un accident d'autobus à Jijel

Trente-six personnes ont été blessées dans un accident de la circulation impliquant un autobus, survenu hier matin près de la commune de Settara (sud de Jijel), a-t-on appris de la Protection civile. L'autobus qui se rendait vers El Milia a percuté une camionnette bâchée avant de se renverser, faisant 36 blessés dont deux dans un état jugé grave, selon un premier bilan. L'ensemble des blessés ont été évacués vers l'hôpital d'El Milia où s'est rendu le wali de Jijel, Ali Bedrici, pour s'enquérir de leur état de santé. Deux accidents impliquant des véhicules de transport en commun se sont produits cette semaine. Le plus grave, survenu dimanche dernier près de Tiaret avait

provoqué la mort de 19 personnes et occasionné des blessures à 30 autres.

Le second sinistre qui avait eu pour théâtre la localité de Mechroha (Souk Ahras) avait fait 18 blessés à la suite d'une collision entre un minibus et un camion.

LA SEAAL RASSURE

Le 15 94 rétabli

Le numéro 15 94 permettant d'entrer en contact avec le centre d'accueil téléphonique opérationnel de la Société des eaux et de l'assainissement (SEAAL) d'Alger fonctionne normalement, a indiqué mardi l'entreprise dans un communiqué.

La SEAAL avait annoncé lundi que le numéro 15 94 de son centre d'accueil téléphonique était momentanément inaccessible du fait d'une panne du réseau téléphonique dans la zone.

"La situation a été rétablie hier (lundi) aux environs de 17h", a précisé la SEAAL.

ALGÉRIE POSTE

Emission de deux timbres-poste consacrés aux escargots

Deux timbres-poste consacrés aux escargots, à 15 DA et 20 DA, seront émis par Algérie Poste, à titre anticipé, à partir de mercredi dans les chefs-lieux de wilaya et les recettes principales d'Alger, a indiqué hier l'entreprise dans un communiqué.

La vente anticipée de ces deux timbres aura lieu mercredi et jeudi dans les 48 recettes principales des postes situées aux chefs-lieux de wilaya et les recettes principales d'Alger : 1er-Novembre, Hussein Dey, Chéraga, Ben-Aknoun et Rouiba.

La vente générale aura lieu samedi prochain dans tous les bureaux de poste.

ROYAUME-UNI

50.000 migrants travaillent avec un visa d'étudiant

Jusqu'à 50.000 migrants ont exploité la faille du visa d'étudiant pour entrer et travailler au Royaume-Uni, a indiqué mardi un rapport du gouvernement.

En vertu d'un système mis en place en 2009, chaque étudiant devait être parrainé par un collège agréé et ne pouvait pas changer d'établissement sans avoir obtenu la permission. *«Mais les contrôles n'avaient pas été mis en place"*, souligne le rapport du bureau de vérification, lié au Home Office. *«Dans la première année de fonctionnement du système, entre 40.000 et 50.000 étudiants ont pu entrer au Royaume-Uni pour y travailler plutôt que d'étudier"*, a ajouté cette source en précisant que l'agence des contrôles aux frontières ne vérifiait pas que les étudiants entrés au Royaume-Uni fréquentaient effectivement le collège. Toutefois, depuis avril 2009, 2700 étudiants ont été expulsés mais le résultat est jugé inférieur aux attentes.

Les études restent la raison majeure des demandes de visas enregistrées en Grande Bretagne, représentant près des deux tiers du nombre total de visas accordés.

Le ministre britannique de l'Immigration, Damian Green, a indiqué qu'il y avait des signes de progrès.

"Nos réformes commencent à prendre effet, les statistiques à partir de la seconde moitié de 2011 montrent une diminution significative du nombre d'étudiants et de visas de travail délivrés, un indicateur précoce de l'orientation à long terme de la migration nette". Selon lui, la migration nette reste trop élevée, mais elle est maintenant stable, après avoir enregistré un pic en septembre 2010.

43 ANS APRÈS

Le premier satellite météo soviétique retombe en Antarctique

Le premier satellite civil soviétique d'observation météorologique, Meteor 1-1, est retombé mardi en Antarctique, après avoir passé 43 ans en orbite, a rapporté l'agence Ria-Novosti citant le porte-parole des forces spatiales russes, Alexeï Zolotoukhine.

«L'appareil spatial Meteor 1-1 est entré dans les couches denses de l'atmosphère à 02H17 heure de Moscou (22H17 GMT lundi)" et retombé sur le territoire de l'Antarctique, près de la Terre de la Reine-Maud, a indiqué M. Zolotoukhine.

A son lancement, le 26 mars 1969, depuis le cosmodrome de Plessetsk situé dans le nord de la Russie, "Meteor 1-1" pesait 1,2 tonne et a été mis en orbite à 650 km d'altitude.

Les fragments de ce pionier, en terme de satellites civils, sont tombés à 80,9° de latitude sud et à 5,6° de longitude ouest, a précisé la même source.

L'appareil aurait cessé de fonctionner en 1970, a renchéri l'agence spatiale américaine (NASA).